

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 2 Avril 2015 - 12 Jounada al Thani 1436 - N° 917 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Le président Bouteflika félicite le nouveau président nigérian Muhammadu Buhari



p. 28

ALGERIE - AFRIQUE DU SUD
Le président Jacob Zuma salue les efforts de l'Algérie pour la paix et la sécurité en Afrique

L'Algérie et l'Afrique du Sud «préoccupées» par la détérioration de la situation humanitaire au Sahara occidental

p. 28

M. TALBI MOHAMED, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

LA BUREAUCRATIE PERD DU TERRAIN **FINI LE PARCOURS DU COMBATTANT !**

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales déploie «24/24» des actions au service du citoyen sur la base de l'amélioration qualitative du service public ! «La modernisation de l'état civil est une réalité depuis la liaison interconnectée de toutes les communes d'Algérie. Les «1 541 APC sont reliées à travers un réseau informatique qui permet aux administrés de retirer les documents de l'état civil sans délai, sans perte de temps. De plus, la fibre optique rendra ces services encore plus performants au public». Outre les documents d'état civil, les administrations du Mical délivrent les cartes d'immatriculation des véhicules.

La nouvelle génération n'aura pas à faire le parcours du combattant. La biométrie est arrivée. Elle est déjà là.

p. 6-7-8



Ph. M. Nait Kaci

TRANSPORT Adoption d'une des variantes de l'étude d'une voie ferrée Hassi Messaoud-Illizi

FINANCES CNEP-BANQUE Plus de 185 000 souscripteurs à la bancassurance

SANTÉ 6 spécialistes renforcent l'encadrement médical de l'hôpital d'In-Salah

p. 3

p. 3

p. 4

S A N T É

On fait le plein de végétaux bons pour la santé

Pages 14-15

CULTURE

Le film historique «Lotti» présenté à la presse algéroise

p. 20

FOOTBALL

1/16 DE FINALE RETOUR DES COUPES AFRICAINES DEMAIN L'ES Sétif, l'USM Alger, le MC El Eulma et l'ASO Chlef en piste pour une qualification

p. 25

SOCIÉTÉ

OUARGLA: Lancement de la confirmation d'adaptation de crevette d'eau douce avec l'eau locale

p. 11

Météo



Régions Nord : 16° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée près des côtes et dans les vallées, puis temps généralement ensoleillé à passagèrement nuageux vers l'Est en cours de journée. Les vents seront modérés près des côtes et faibles vers l'intérieur. La mer sera agitée.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

Temps généralement ensoleillé. Les vents seront faibles.

Max Min

	Max	Min
Alger	16°	11°
Oran	20°	12°
Annaba	16°	10°
Béjaïa	17°	11°
Tamanrasset	26°	11°

Horaires des prières

Jeudi 12 jumada al-thani 1436

Fajr	05:10
Dohr	12:53
Asr	16:26
Maghreb	19:12
Isha	20:31

AIR ALGERIE

Réception ce matin d'un Airbus A330



Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de développement du pavillon aérien, le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, présidera ce matin à partir de 8h, en compagnie du ministre de la formation et de l'enseignement professionnels, M. Nourredine Bedoui, la cérémonie de réception d'un aéronef Airbus A330 de la compagnie nationale algérienne Air Algérie, au niveau de l'aéroport Houari Boumediene.

TOURISME

Mme Zerhouni à Oran



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat Nouria Yamina Zerhouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya d'Oran. La ministre procédera entre autres à l'inauguration du 6e Salon international du tourisme, des voyages et des transports qui se tiendra jusqu'au 4 avril au Centre des conventions d'Oran.



IL INSPECTERA PLUSIEUX PROJETS Zoukh à Alger



Le wali d'Algier, Abdelkader Zoukh, effectuera ce matin à partir de 8h, une visite de travail et d'inspection au niveau de la capitale. Le wali d'Algier inspectera entre autres les projets LPL, lancés dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire situés au niveau de sept communes de la capitale.

AUJOURD'HUI À SIDI FREDJ Après-midi récréative pour 1 000 enfants du Sud



Le ministère de la Jeunesse organise, dans le cadre de ses initiatives notamment les colonies de vacances du printemps en faveur des enfants du Sud, un après-midi de détente et d'activités au profit de 1 000 enfants issues de dix wilayas du Sud à savoir : Tindouf, Tamanghasset, Illizi, Bechar, Ouargla, Adrar, El Oued, El Bayadh, Naâma et Ghardaïa. L'événement se déroulera à partir de 14h30 au niveau du plateau de l'hôtel Riad de Sidi Fredj.

SAMEDI 4 AVRIL À 10H30

Le DG de l'Etusa, M. Yacine Krim, invité du Forum de DK News



Le Forum de DK News reçoit samedi 4 avril 2015 à 10h30, M. Yacine Krim, directeur général de l'Etusa pour une conférence-débat portant sur «La situation actuelle de l'entreprise et les perspectives

de développement pour le transport dans la capitale». La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, sisé au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

APN

Séance plénière ce matin consacrée aux questions orales

L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux aujourd'hui en séance plénière consacrée à 14 questions orales adressées sept secteurs ministériels. Les questions sont adressées au Premier ministre, au ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, au ministre des Finances, au ministre de l'Agriculture et du développement rural, à la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, au ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et à la ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, a précisé hier un communiqué de l'APN.



PROTECTION CIVILE

Lancement d'une campagne nationale de don du sang



Dans le cadre de ses activités de solidarité et à l'occasion de la Journée maghrébine de don du sang, la Direction générale de la protection civile a lancé hier une campagne de don du sang. Le lancement officiel a été effectué à partir de l'Unité d'instruction et d'intervention de Dar El Beida. L'opération touchera l'ensemble du personnel des structures de la protection civile à travers le territoire national.

CE MATIN AU SIÈGE DE LA CACI

Conférence sur «les obligations comptables et le contrôle fiscal»

La Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (Caci), organise ce matin, à partir de 9h, une Journée d'Information, animée par un économiste financier et expert judiciaire agréé, sous le thème : «L'IFU, Les obligations comptables et le contrôle fiscal» au niveau de son siège sis au Palais consulaire 6, Bd Amilcar Cabral. Place des Martyrs, Alger.



SAMEDI 4 AVRIL À ORAN

Célébration de la Journée nationale du savoir



Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre l'analphabétisme, l'association Iqraa célébrera cette année la Journée nationale du savoir, samedi 4 avril à partir de 14h à l'hôtel Eden phénix d'Oran.

Adoption d'une des variantes de l'étude d'une voie ferrée Hassi-Messaoud- Illizi



Une des quatre variantes d'une étude technique pour la réalisation d'une voie ferrée reliant sur 1 379 km la nouvelle ville de Hassi-Messaoud (Quargla) à la wilaya d'Ilizzi a été adoptée mercredi à Ilizzi, a-t-on constaté.

Lors d'une rencontre avec les autorités locales, les cadres de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réali-

sation des investissements ferroviaires (Anesrif) ont présenté quatre variantes du tracé de ce projet ferroviaire, avant que le choix ne soit porté sur celle englobant le plus grand nombre d'agglomérations et de zones économiques, notamment sur le flanc nord de la wilaya.

Cette voie ferrée, si elle venait à être réalisée, traversera notamment les villes d'In-Amenas, Hassi-Belguebou, Ohanet, Bordj Omar Driss, Debdeb et Ilizzi.

Cette étape sera suivie d'une phase d'étude de faisabilité, avant de passer à

l'étape d'exécution, après finalisation des procédures réglementaires de ce projet crucial pour la dynamisation de l'activité économique, le désenclavement de la région et la réduction des accidents sur les routes, a-t-on expliqué.

De son côté, le wali d'Ilizzi, Ali Madaoui, a mis l'accent sur la nécessité de tenir compte des projets futurs des entreprises économiques opérant sur le territoire de la wilaya, mais aussi de coordonner avec ces entreprises pour éviter tout risque lors de l'exécution sur le terrain de ce projet d'envergure.

JUSTICE

Report du procès de la CNAN au 29 avril

Le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté mercredi, au 29 avril l'affaire de la Compagnie nationale de navigation (Cnan) et ses annexes qui implique l'ex-directeur général du groupe, B. Ali et 20 cadres poursuivis depuis 2002 pour plusieurs chefs d'accusation, notamment pour corruption, a constaté l'APS.

L'affaire a été reportée pour plusieurs raisons, dont la non comparution des accusés en liberté (placés sous contrôle judiciaire) et l'absence de certains témoins. Un avocat a également requis un délai pour examiner le dossier.

Selon l'arrêt de renvoi les prévenus doivent répondre de plusieurs chefs d'accusation, à savoir "dilapidation de deniers publics, violation de la réglementation relative aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger et passation illégale de marchés".

Le principal accusé dans cette affaire, l'ex directeur général de Cnan Group (actuellement en détention préventive), accusé de plusieurs dépassements alors qu'il était en poste, dont celui "d'avoir bradé 10 navires appartenant à la flotte de la compagnie et à sa richesse, accumulée durant plus de 40 ans et ce dans le cadre d'une privatisation",

selon le document. Une enquête sur ces dépassements a été menée par les services de sécurité et les services de l'Inspection générale des finances (IGF) dans le cadre de laquelle 78 cadres ont été interrogés, ajoute la même source.

L'enquête a également porté sur les réparations des navires et autres rénovations réalisées à l'étranger.

Les contrats conclus par la Cnan avec des compagnies étrangères et le fret des navires algériens au profit de ces dernières étaient au centre de l'enquête qui a concerné aussi les filiales du groupe.

ANNABA

Réalisation de 100 nouveaux transformateurs électriques en 2015

Cent (100) nouveaux transformateurs électriques auront été réalisés et équipés "à fin 2015" à Annaba, dans le cadre de l'amélioration du service public de fourniture d'électricité, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la Société de distribution (SDE).

À la fin du mois de mars derniers, 30 transformateurs ont déjà été réalisés, a précisé la même source, soulignant que depuis le lancement, en 2014, du programme d'urgence destiné à renforcer l'alimentation électrique, 150 transformateurs ont été installés à travers la wilaya.

Le nouveau programme, qui "cible surtout les agglomérations importantes, notamment El Bouï, Sidi Amar, El Hadjar et Berrahal, sera complété par des opérations de remplacement des câbles aériens par des lignes souterraines dans ces quatre communes", a-t-on indiqué, soutenant que l'objectif est "d'éliminer les branchements illicites,



les problèmes des coupures et les vols de câbles".

La mise en service des nouveaux équipements permettra porter la

moyenne actuelle d'un transformateur pour 150 clients à un transformateur pour 100 clients, a-t-on encore précisé à la SDE.



CNEP-BANQUE

Plus de 185.000 souscripteurs à la bancassurance

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a enregistré 185.822 souscriptions à la bancassurance depuis le lancement, par cette banque, de cette activité en 2009 jusqu'à fin 2014, indique le bilan de cette banque publique qui fournit trois produits d'assurance.

L'essor de cette filière d'activité, consistant à proposer des produits d'assurance par le réseau bancaire, a été tiré essentiellement par le produit "Assurance des Emprunteurs" (ADE) avec 90.978 assurés à fin 2014.

Cette forme d'assurance, destinée aux particuliers qui sont bénéficiaires de crédits hypothécaires, couvre les risques de décès et d'invalidité absolue et définitive.

Pour le deuxième produit, appelé "Cnep Total Prévoyance" (CTP), il garantit au souscripteur ou à ses ayants droit un capital choisi sur le contrat d'adhésion et couvre aussi les risques décès et d'invalidité absolue et définitive.

Proposée aux personnes âgées entre 19 et 60 ans, cette forme de prévoyance a attiré 76.763 clients jusqu'à la fin de l'année dernière.

En outre, la Cnep-Banque comptait 18.081 souscripteurs à fin 2014 pour l'assurance "Sahti" (ma santé). Lancé en mars 2013, Sahti est un produit d'assurance-santé qui garantit le versement d'un capital à l'assuré en cas de diagnostic d'une maladie grave (cancer) avec une indemnité journalière en cas d'hospitalisation.

Ce produit est proposé en deux formules: L'individuelle qui couvre l'adhérent, et la familiale qui couvre l'adhérent, son conjoint et les enfants de moins de 19 ans.

La bancassurance a été introduite en Algérie en 2006 à travers la loi n°06-04 du février 2006 modifiant et complétant l'Ordonnance 95-07 relative aux assurances.

Arrestation de 54 contrebandiers dans le sud du pays et saisie de 322 kg de kif traité à Tlemcen et Aïn Témouchent (MDN)

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam ont arrêté mardi 54 contrebandiers et des éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi 292 kilogrammes de kif traité, suite à une opération de fouille et de recherche menée dans la localité d'El Houassi à Béb El Assa, ajoute la même source, a indiqué mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements relevant respectivement des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezam (6^e Région militaire) ont arrêté, le 31 mars 2015, (54) contrebandiers de différentes nationalités africaines et ont saisi trois (03) véhicules, huit (08) motos, (160) têtes d'ovin, (26) détecteurs de métaux et (1000) litres de carburant», précise-t-on.

De même, des éléments des Gardes-côtes relevant du secteur opérationnel d'Aïn Témouchent ont saisi (30) kilogrammes de kif traité au niveau de la plage de Sheaat, note le communiqué.

SANTÉ - TAMANRASSET
6 spécialistes
renforcent
l'encadrement médical
de l'hôpital d'In-Salah



L'établissement public hospitalier (EPH) d'In-Salah (Tamanrasset) a été renforcé de six (6) praticiens spécialistes, appelés à contribuer à l'amélioration de la prise en charge des malades de la région, a-t-on appris mercredi du directeur de l'hôpital. Ce renfort du staff médical, devant entrer en exercice dans les «tout prochains jours», à la satisfaction de la population de cette commune de 35.000 âmes, porte sur les spécialités de chirurgie générale, médecine interne, ophthalmologie et anesthésie-réanimation, a précisé Mohamed Bensalem à l'APS. L'opération devra épargner aux malades de la région les déplacements vers le chef lieu de wilaya distant de 700 km, pour des motifs de soins, notamment les cas d'urgence, dont la longueur du trajet influe négativement sur la santé et la situation des personnes évacuées.

Ces praticiens devront bénéficier, sur décision du wali de Tamanrasset, Mahmoud Djamaïa, de logements de fonction à la cité «Kast El-Merabtine», parmi un quota de 13 logements affectés aux praticiens de l'EPH d'In-Salah en vue d'assurer leur stabilité dans cette région aux rudes conditions climatiques. Une équipe médicale, composée d'un néphrologue et d'un angiologue, venu de l'hôpital de Tamanrasset, assure, depuis dimanche dernier, des consultations médicales ainsi que des contrôles médicaux aux malades aînés à l'EPH d'In-Salah.

Cette initiative, devant s'étaler sur une semaine, sera suivie, durant ce mois d'avril, d'actions similaires encadrées par des praticiens de diverses spécialités, a fait savoir M. Bensalem.

UNIVERSITÉ
Initiative
intersectorielle
pour l'insertion
professionnelle
des jeunes à Oran

Une initiative intersectorielle portant promotion de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes a été lancée à Oran sous la houlette de l'Université d'Oran 1 «Ahmed-Ben Bella», a-t-on appris mercredi auprès de cet établissement d'enseignement supérieur.

«L'accompagnement qualitatif des jeunes constitue l'objectif essentiel de cette action», a souligné à l'APS la directrice du Laboratoire de recherche sur les Risques industriels, technologiques et environnementaux (Rite), Pr Khadidja Guenachi, également membre du Bureau de liaison université/entreprises (Blue).

L'opération est définie par une convention cadre signée dernièrement entre l'Université d'Oran 1, les directions de l'emploi et de la formation professionnelle ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (Ccio), a-t-elle expliqué ajoutant que cet accord offrira «le cadre idéal pour des actions de formations, de perfectionnement, d'accompagnement et de promotion de l'entrepreneuriat».

«Cette convention sera orientée vers les échanges d'expériences, la capitalisation des savoirs, des savoir-faire et la mutualisation des dispositifs qu'offre l'Etat algérien pour accompagner les jeunes dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle», a fait valoir Pr Guenachi.

«Un saut qualitatif est escompté en matière de montage de projets structurants et d'utilité publique à la faveur de ce partenariat inscrit dans la logique de la responsabilité sociétale des acteurs pour répondre aux ambitions et objectifs affichés par les tutelles respectives des signataires», a-t-elle affirmé. Le nouvel accord intersectoriel intervient dans le sillage d'actions analogues initiées par l'Université d'Oran 1, dont la mise en place en janvier dernier d'un programme de formation à la création d'entreprise au profit des étudiants en fin de cycle.

HYDRAULIQUES

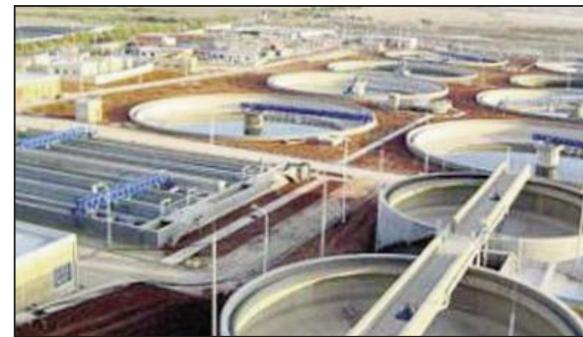
ASSAINISSEMENT

Epuration de 320 millions de m³ d'eaux usées par an en Algérie

Les 167 stations d'épuration d'eau (Step) réparties à travers le territoire national traitent annuellement un volume de 320 millions de m³ d'eaux usées sur 1.200 millions de m³ rejetés, a indiqué mercredi à Alger Salah Lahlah, responsable de l'Office national d'assainissement (ONA).

A fin 2015, il y aura la réalisation d'une vingtaine de nouvelles Step, a ajouté M. Lahlah lors d'une visite des réseaux d'assainissement de la ville d'Alger, organisée au profit de la presse nationale. Sur le site du nouveau collecteur de Oued Mkessel à Bab El Oued, il a souligné que les projets de réalisation inscrits par l'Etat dans le domaine de l'assainissement porteront le nombre de Step à 300 stations qui seront opérationnelles en 2025.

La wilaya d'Alger dispose déjà de quatre stations en fonctionnement à Baraki, Beni Messous, Reghaïa et Staoueli avec un réseau d'assainissement s'étendant sur 3.200 km. Le réseau d'assainissement national s'étend, quant à lui, sur un linéaire de 48.000 km alors que le taux de raccordement à l'égout a atteint un taux national global de 89% tandis qu'il est de presque 100% dans les



grandes villes, selon M. Lahlah. Sur 167 Step existantes, l'ONA assure la gestion de 118 d'entre elles mais les eaux épuriées de 18 stations sont réutilisées à raison de 1,8 million m³ par mois pour irriguer une superficie agricole totale de 11.000 hectares. La visite, placée sous le thème "à la découverte du monde caché de l'assainissement", vise à faire connaître l'ONA et le métier de l'assainissement sur le territoire national, selon un document de l'ONA.

Cette campagne initiée depuis 2014 cible les établissements scolaires, les associations de protection de l'environnement et le grand public avec pour slogan : «Ne prenez pas vos égouts pour une poubelle» afin que les déchets n'y soient pas jetés et éviter ainsi que les égouts ne soient colmatés. Pour visiter le collecteur de Oued Mkessel à Bab El Oued, il faut effectuer une descente sur des échelles à

une profondeur d'une cinquantaine de mètres et découvrir les égouts d'Alger où coule un flot d'eau noirâtre. Le collecteur sera aussi bien à récupérer l'eau pluviale que les eaux usées.

Des équipements spéciaux ont été nécessaires lors de cette visite: des combinaisons, des bottes, des gants et des casques, des détecteurs de gaz et des dispositifs d'éclairage ont été distribués sur place pour les visiteurs. Les eaux usées sont récupérées par quatre stations établies à Alger dont celle de Baraki, qui était l'un de points de cette visite et dont la deuxième tranche sera réceptionnée en juin 2015 pour traiter 300 000 m³ par jour et qui sont rejetées par les habitants de 26 communes du centre de la capitale. Ainsi, toutes les eaux usées de ces communes seront épuriées, selon le chef de projet de la Step de Baraki, Haïk Alioua.

BOUIRA

Plus de 9 milliards DA pour la réalisation de projets hydrauliques

Plus de neuf (09) milliards DA ont été alloués, ces deux dernières années, pour la réalisation d'une trentaine de projets hydrauliques dans la wilaya de Bouira, selon un rapport de l'Assemblée populaire de Bouira (APW).

Depuis décembre 2013, le secteur de l'hydraulique a bénéficié d'un total de 32 opérations relatives à la mise en œuvre de projets visant à améliorer l'alimentation en eau

potable dans la wilaya, précise le document, adopté récemment. Douze (12) projets, inscrits dans ce cadre, ont été achevés, tandis que 22 autres sont en cours de réalisation, dont sept ont été lancées en 2014, est-il expliqué de même source.

Parmi les projets déjà réalisés, figurent notamment le raccordement de huit communes (Ain Laâlouï, Sour El-Ghouzlane, Ain Lahdj, Kha-

bouia, Bir Ghalbou, Raouïra, El-Hachimia, Ain Besam) au réseau des grands transferts des eaux du barrage de Koudiet Accerdoune, est-il encore indiqué.

En outre, quatre autres communes (Ridane, Maâmoura, Dechmia et Ain Tork) ont bénéficié d'un projet d'alimentation en eau potable, dont les travaux ont démarré il y a quelques semaines, tandis qu'un autre projet portant

sur la réhabilitation des anciens réseaux d'AEP a été lancé dans les communes de Lakhdaria, Aomar, Hachmia, El-Adjiba, M'Chedallah, Saharidj et Taguedit, selon le même document. Le secteur a, par ailleurs, enregistré la réalisation de 33 réservoirs d'eau potable d'une capacité globale de 26.500 M³, et réparés sur 17 communes, d'après les statistiques contenues dans le rapport de l'APW.

Réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable à El Tarf

Des travaux de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) ont été lancés dans différentes localités de la wilaya d'El Tarf pour un montant de 500 millions de dinars, a indiqué, mercredi, le directeur des ressources en eau, Mustapha Mechati.

Engagés dans les localités de Bouteldja, d'Oum Teboul, du Lac des Oiseaux, de Dreas et de Besbes, les travaux seront «achevés et receptionnés au cours

de l'exercice 2016», a ajouté le responsable, soutenant, à ce propos, que la vétusté des conduites est l'une des raisons du déficit en eau potable qui constitue la principale préoccupation des citoyens, notamment en été.

M. Mechati a rappelé qu'une enveloppe globale de l'ordre de 1,53 milliard de dinars a été consacrée, dans le cadre du quinquennat 2010-2014, à la concrétisation d'un ambitieux programme de réhabilitation des équipe-



ments du secteur des ressources en eau.

Des travaux de réhabilitation similaires avaient réalisés entre

2012 et 2014 au profit des populations des communes de Zitouna, d'Aïn Kerma, de Bouhadjar, d'El Ayoun, de Berrihane et d'El Kala, a également rappelé la même source.

APS

ABDELKADER KADI EN VISITE DE TRAVAIL ET D'INSPECTION DANS L'OUARSENIS

La phase préliminaire de l'étude du projet de dédoublement de la voie Khemis Miliana-Tissemsilt-Tiaret est en cours

**ABED MEGHIT**

Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, a suivi, hier, une présentation de l'étude du projet de dédoublement de la voie express Khemis Miliana (Ain Defla)-Tissemsilt-Tiaret. Le coût de cette étude, confiée à un bureau algérien et un autre canadien, est estimé à plus de 262 millions de dinars.

La phase préliminaire a été achevée. La partie relative à la phase du projet préliminaire dédiée est en cours. Cette voie s'étendra, une fois achevée, sur une distance de 160 km. Elle sera composée de trois couloirs dans les deux sens avec 13 échangeurs et 21 ponts. Ce projet revêt une grande importance puisqu'il raccordera la wilaya de Tissemsilt à l'autoroute Est-Ouest, facilitera les échanges commerciaux dans la région, désengorgera le trafic routier sur la RN-14 reliant les wilayas de Ain Defla (Khemis Miliana), Tissemsilt et Tiaret. M. Abdelkader Kadi a proposé que cette importante voie soit accompagnée d'infrastructures dont des stations-service et de relais et réalisée pas loin des agglomérations urbaines.

Concernant le projet de l'autoroute des Hauts plateaux, long de 1 300 km et traversant la wilaya de Tissemsilt, il a annoncé son lancement dans les prochains mois. Le ministre a indiqué à propos du dédoublement de la voie Tébessa-Chlef-Tissemsilt (220 km) que ce projet est en cours d'étude, évoquant d'autres projets complémentaires

pour raccorder la wilaya de Tissemsilt à Tiaret et Tiaret à Relizane. Il a ajouté qu'avec la concrétisation de ces importants projets, la wilaya de Tissemsilt deviendra un pôle économique d'excellence, offrant des perspectives de développement à long terme.

Le ministre a inauguré le projet de réalisation de la maison cantonnière dans la commune de Youssoufia sur une superficie de 648 m² pour un coût de 13 412 792 DA, ainsi que le projet de confortement du tronçon des Routes Nationales sur 42 km, avant de s'enquérir des projets de revêtement du chemin de wilayas sur 24 km.

M. Abdelkader Kadi s'est enquis de l'état d'avancement du projet de réalisation de la voie d'évitement de la ville de Tissemsilt (10 km)

avec la réalisation d'un échangeur. Le ministre des travaux publics a inspecté le projet de renforcement et rectification de la route reliant RN 14 - CW 14 passant par Ouat-Ouat sur 08 kms du pk 00+000 au pk 08+000.

M. Abdelkader Kadi, ministre des travaux publics n'a pas caché son mécontentement quant à l'avancement des travaux de réalisation des projets relevant de son secteur. Par ailleurs, le ministère des Travaux publics a adopté un programme national de réalisation de maisons cantonnières dans chaque daïra et des orientations ont été données pour concrétiser ces structures à proximité des zones éloignées et rurales pour générer des emplois au profit des jeunes, a-t-on indiqué.

REVENDICATIONS DES AGENTS DE LA GARDE COMMUNALE

Réunion de la commission chargée de l'étude des dossiers des agents radiés

Le dialogue entre le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et les représentants des agents de la garde communale s'est poursuivi hier à Alger avec la réunion de la commission chargée de l'étude des dossiers des agents radiés.

L'ordre du jour de la commission prévoit l'examen des requêtes des agents radiés du corps de la garde communale pour des raisons disciplinaires jugées non objectives par certaines parties.

S'agissant du nombre des agents radiés et la possibilité de leur réinsertion dans le corps de la police, le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur, Merabti Abdellahim, a indiqué qu'il «n'est pas défini avec précision».

Soulignant que la commission était souveraine dans ses décisions, M. Merabti a fait savoir que les mesures idoines seront prises après examen des recours. La réunion de mercredi intervient en prolongement du dialogue engagé entre les deux parties en février dernier pour examiner le dossier relatif à la retraite qui prévoit une couverture sociale à 100% et l'accès aux micro-crédits, deux points «toujours en cours d'étude».

Le responsable a démenti les informations selon lesquelles certains walis auraient refusé d'appliquer les points convenus, expliquant que des instructions ont été adressées aux autorités locales pour faciliter les mesures de bénéfice des gardes communaux et leurs ayant droit du logement social et rural.

Plus de 9 500 agents et ayants droit ont bénéficié de ces logements jusqu'à 2014, a-t-il rappelé.

Pour sa part, le coordinateur national des gardes communaux, Benamara Tayeb, a indiqué que certains agents ont menacé d'intensifier leur mouvement de protestation en réaction aux rumeurs selon lesquelles le ministère aurait classé leur dossier de revendications, les accusant de vouloir entraîner le processus de dialogue.

Selon le représentant de la garde communale, le ministère a l'intention sincère de répondre aux revendications, rappelant la satisfaction de la majorité des revendications soulevées auparavant. La plateforme des revendications comprend 12 points relatifs aux préoccupations à caractère

socio-professionnel dont l'augmentation de la pension de retraite, le règlement des dossiers des malades chroniques et des invalides de la période du terrorisme.

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait fait savoir récemment qu'il oeuvrait à mettre en place des mesures permettant de répondre aux douze préoccupations exprimées par les agents de la garde communale dans le cadre de la plateforme du 13 avril 2014. Il a été ainsi procédé à la promulgation d'un décret exécutif garantissant aux agents de la garde communale à redéployer vers de nouveaux emplois, le même niveau de rémunération, ainsi que la stabilité de l'emploi.

Ces mesures concernent également l'élargissement de la retraite proportionnelle exceptionnelle au profit des agents de la garde communale redéployés au ministère de la défense nationale. De ce fait, il a été procédé à l'introduction des modifications nécessaires au dispositif réglementaires régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour la prise en charge de cette préoccupation.

Concernant l'élargissement de la retraite proportionnelle exce-



ptionnelle au profit des agents de la garde communale redéployés au ministère de la défense nationale, il a été procédé à l'introduction des modifications nécessaires au dispositif réglementaires régissant la retraite proportionnelle exceptionnelle pour la prise en charge de cette préoccupation.

Pour la question de la réhabilitation des agents de la garde communale ayant bénéficié de décisions de justice de réintroduction, tous les concernés ont été réinté-

grés. Il a été décidé en outre de la mise en place d'un dispositif dérogatoire au profit des agents de la garde communale leur permettant de bénéficier d'une pension spécifique d'invalidité.

Pour la revvalorisation de l'indemnité de risque et d'astreinte, le taux de cette indemnité a été relevé de 75% à 90 du traitement pour l'ensemble des grades avec effet rétroactif à compter du 1er janvier 2012.

APS

EL-OUED

La coopération agricole au centre d'un projet de partenariat algéro-hollandais

Les perspectives de coopération dans le domaine agricole ont été au centre d'une rencontre préparatoire au projet de coopération et de partenariat économique algéro-hollandais, tenue mercredi à El-Oued.

La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie, Van Haafent Anje Willmijn, du président de la Chambre de l'agriculture (CA) d'El Oued et des investisseurs dans le segment de la production de la pomme de terre, notamment, a-t-on constaté.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'exploration de segments de coopération agricole entre les deux pays, notamment dans le segment du développement de la culture de la pomme de terre et la production laitière, sachant que l'Algérie est le premier importateur de semences de pommes de terre et de vaches laitières des Pays Bas, a indiqué le président de la Chambre de l'agriculture, Saâdoune Zeughab.

L'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie a, de son côté, souligné l'importance de l'exploitation des opportunités de coopération existantes entre les deux pays, eu égard aux potentialités agricoles dont dispose la wilaya d'El-Oued qui encourage à aller vers des accords de partenariat entre les deux pays. Les segments de la production, du conditionnement, du stockage et de l'industrie agroalimentaire, concernant la pomme de terre, ont été largement examinés entre les deux parties qui ont convenu aussi de l'élaboration d'un programme de formation technique des agriculteurs aux Pays-Bas, en plus de l'envoi de techniciens agricoles hollandais à El-Oued pour rechercher les voies de développement de la culture de semences de la pomme de terre à El-Oued.

L'importance de l'exploitation des expériences culturales modernes pour le développement de la pomme de terre, ainsi que la vulgarisation des techniques et mécanismes de développement de la production agricole, ont aussi été soulignées par les deux parties. Celles-ci ont recommandé, dans le même cadre, le développement des importation et exportation des produits agricoles locaux pour son écoulement sur le marché européen, et l'impulsion de la coopération dans l'alimentation et d'autres créneaux.

L'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie a, lors d'une tournée dans la wilaya d'El Oued, visité mardi des structures et installations agro-industrielles privées, dont une minoterie dans la commune de Hassi Khelfa, ainsi que quatre exploitations agricoles privées, une unité de traitement et de conditionnement de dattes, une huilerie, une ferme avicole et des exploitation agricoles spécialisées dans la culture de la pomme de terre.

M. TALBI MOHAMED, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES, INVITÉ, HIER DU FORUM DE DK NEWS

La bureaucratie perd du terrain Fini le parcours du combattant !

Said Abjaoui

Depuis bien longtemps, les citoyens sont toujours préoccupés quand il va leur falloir constituer un dossier administratif. Réunir déjà l'ensemble des documents est une vraie galère.

Quant à pouvoir se trouver une place dans la chaîne juste pour déposer le dossier, là encore c'est galérer. Le tour finit quand même par venir. Ce n'est pas fini. Le dossier va emprunter le labyrinthe de l'administration. Puis un jour, vous apprenez que votre demande est satisfaite. Peut-être à ce moment vous aurez oublié que votre dossier, il y a longtemps que vous l'avez déposé. La nouvelle génération n'aura pas à faire ce combattant. La biométrie est arrivée. Elle est déjà là.

Réhabiliter et renforcer le service public

Alors, pour nous en parler, pour nous dire ou nous en sommes, ce que son introduction a apporté en terme de qualité aux services publics lesquels œuvrent au profit des citoyens, le Forum de DK News a invité hier M. Talbi Mohamed, directeur général des libertés publiques et des questions juridiques au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales, et des réformes administratives pour une conférence-débat sur le thème « la réhabilitation du service public et les dispositions prises par le ministère de

l'Intérieur pour rapprocher l'administration du citoyen.

Réhabiliter, renforcer les services publics et les mettre à disposition du citoyen constituent la partie centrale du programme de lutte contre la corruption car la transparence qui en découle détruit l'opacité dans laquelle se prenaient les décisions.

Désormais, les réformes introduites ne feront pas qu'alléger les démarches administratives effectuées pour la constitution d'un dossier, elles mettent même le cheminement du processus de délivrance de la pièce administrative sous le contrôle du citoyen.

Le citoyen contrôle à partir du domicile

Jugez-en. Vous décidez par exemple de constituer le dossier pour l'obtention d'un passeport (de votre bien sûr). Si vous êtes né à Tamanrasset et que vous résidez à Alger soit une distance de 2 200 km, même distance entre Alger et Stockholm. Avant les dispositions prises, il vous fallait parcourir cette distance en prenant un éprouvant moyen de transport routier, ou alors en y mettant le prix pour l'emprunt de la voie aérienne. Ne compliquons pas l'exemple si on considère que votre père est à Tamanrasset et le grand-père est né à Souk Ahras. Beaucoup de temps, et beaucoup d'argent. Surtout si les préposés au registre de l'état civil font une erreur dans la transcription du nom.

Où en sommes-nous ?

Bien qu'à faire ce constat est déjà épaisant. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Vous allez à n'importe quelle APC du coin et vous leur donnez les informations qu'il faut. En un seul clic, le



PH. M. NEF / KAR

préposé aux guichets vous remet la fiche d'état civil que vous demandez. Besoin du certificat de nationalité ? Une journée à Alger. Le passeport biométrique ? Bientôt en moins d'une semaine.

En plus de cette nouveauté, il y en a une autre encore meilleure. Dès le dépôt du dossier, à partir de chez vous, et gratuitement vous tapez le numéro 100. Sur votre écran, apparaît l'étape à laquelle est parvenu le processus de prise en charge de la confection de votre passeport. Nous aurons bientôt cette procédure de contrôle à notre disposition. Ainsi, il est bien évident que les dispositions introduites dans l'amélioration du service public au profit du citoyen créent une transparence totale dans les relations intra-administration et entre l'administration et le citoyen. Le travail technique est énorme mais il est bien quand on sait qu'il y a 1 541 communes à travers le territoire national et qu'elles sont toutes reliées par 3 000 liaisons en fibre optique.

Une biométrie conforme aux normes

Le passeport biométrique pour ce qui concerne son utilisation dans le transport aérien est en conformité avec les normes exigées internationalement par l'organisation du transport international civil. C'est une exigence mondiale. L'Algérie estime qu'elle achè-

vera le processus de délivrance des passeports au plus tard le 20 novembre de l'année en cours. Le pari sera-t-il tenu ? Oui, dira M. Talbi.

Le programme entrepris est grandiose. En plus du passeport biométrique, il y a les dossiers de la carte nationale d'identité, le permis de conduire, la carte grise d'immatriculation des véhicules.

Pour en revenir aux centres d'appel pour que chaque question reçoit une réponse, globalement il a été enregistré globalement 500 000 appels à partir du domicile, appels répartis selon les domaines suivants, documents de constitution de dossiers, foncier, logements, assainissement des eaux usées, transport public, transport scolaire...

**ILS PERMETTRONT DE SUIVRE
L'ACHEMINEMENT DES DEMANDES
DE PASSEPORTS**

2 nouveaux systèmes informatiques seront lancés aujourd'hui

Afin d'apporter plus de transparence dans le traitement des demandes de passeports biométriques, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales, procédera aujourd'hui, au lancement de deux nouveaux systèmes informatiques destinés à améliorer davantage le service public. Le premier système permettra au demandeur de passeport de suivre l'acheminement de sa demande depuis le jour du dépôt jusqu'à la délivrance du document. Le second système est destiné aux consulats. Il permettra de suivre l'état d'avancement du traitement des demandes effectuées par les ressortissants établis à l'étranger.

R. R.



Respect, rigueur, efficacité



O. Larbi

M. Talbi Mohamed, directeur général des Libertés publiques et des Affaires juridiques au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a animé hier une conférence-débat portant sur «La réhabilitation du service public et les dispositions prises par le ministère de l'Intérieur pour rapprocher l'administration du citoyen» à DK News.

Stratégie

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales déploie « 24/24 » des actions au service du citoyen sur la base de l'amélioration qualitative du service public !

La modernisation de l'état civil est une réalité depuis la liaison interconnectée de toutes les communes d'Algérie.

Les « 541 APC sont reliées à travers un réseau informatique qui permet aux administrés de retirer les documents de l'état civil sans délai, sans perte de temps. De plus la fibre optique rendra ces services publics encore plus performants. »

Outre les documents d'état civil, les administrations du Mcl délivrent les cartes d'immatriculation des véhicules.

Biométrie

M. Talbi est catégorique : « Tous

les engagements du Mcl sont respectés. Le passeport biométrique doit être délivré à tous ceux qui en font la demande avant le 24 novembre 2015 (date fixée par l'OACI). Précautions de taille : les enfants ont droit à leur passeport individuel. Il y a eu la délivrance de 4 768 000 passeports ; 22 000 passeports/jour, tel est le rythme imposé ». La CNI biométrique est en cours de lancement, de même que la carte grise et le permis de conduire.

11 00

Le numéro vert du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a reçu 364 900 appels dont 207 500 ont un rapport avec l'état-civil, 90 000 traitaient du passeport biométrique et la CNI, 312 60 avaient pour sujet le permis de conduire et 21 247 concernaient les associations, le reste les professions réglementées (débits de boisson, cybercafés, restaurants).

Le service vocal fonctionne 24/24.

Le traitement est confié aux commissions de wilaya présidées par le wali :

- Résolus : 17 609
- En cours : 22 758
- Requêtes infondées : 4 314

Les appels ont également porté sur l'eau, l'emploi, l'état des routes, le logement, l'aménagement urbain, l'électricité et le gaz, la pollution, l'assainissement des eaux usées, les décharges sauvages, l'éclairage public et les transports.

M. Talbi observe que l'utilisation du **11 00**, appel gratuit, pris en charge « par les 3 opérateurs de téléphonie mobile, auxquels je rends hommage » est un « gain de temps et d'argent, puisque les utilisateurs ne se déplacent pas pour régler leurs problèmes. »

Il ajoute que s'agissant du Sud « les APC sont autorisées à délivrer des documents habituellement du ressort des daïras, dès que la distance excède 50 km. C'est le cas, notamment, à Adrar et Illizi. »

Il existe en outre des opérations de proximité menées par des moyens mobiles.

La qualité

« C'est aussi le respect des délais, le respect du citoyen » souligne le Directeur général des libertés publiques et des affaires juridiques au Mcl.

Tout au long de son intervention, Mohamed Talbi a adopté un ton neutre de rapporteur d'un bilan d'activités.

Les nouvelles conditions de travail des préposés aux guichets de l'état-civil facilitent les relations avec le citoyen qui sont empreintes de civilités et de satisfaction mutuelle.

Imbus jusqu'à la caricature de la notion de service public, certains cadres centraux du Mcl s'effacent derrière la fonction, la mission.

Ce qui donne au discours plus de force et de sens : de nouvelles normes sont à l'œuvre au Mcl pour répondre aux demandes et même anticiper celles du futur.

Cette modernité est reconnue par les homologues du monde arabe.

Service public et conscience civique

Mohamed Talbi a parlé de transparence, argument pédagogique pour inciter -sans le dire- le citoyen à adopter un comportement responsable et positif au regard des progrès dont il bénéficie dans ses relations avec l'administration du ministère de l'intérieur et des collectivités locales.

L'opinion publique est au courant des réunions des commissions de wilayas d'Ouargla, Alger et Ghardaïa où les relations administration-citoyens ont été exposées et évaluées avec objectivité, sans occulter les problèmes en suspens : ce réalisme est le signe que l'administration ne se contente plus des à peu-près.

Les citoyens devraient saluer cet effort de rigueur et d'efficacité.



L'impact de la biométrie sur la vie publique

La biométrie et les services publics. Quelle influence celle-ci a-t-elle sur l'organisation de la vie publique et la qualité de vie des citoyens ? Apparemment, c'est un thème duquel est attendu un changement, par les populations pour lesquelles la bureaucratie qui rend complexe toute démarche administrative est la principale entrave à tout ce qu'entreprend l'Etat en direction du citoyen et plus particulièrement pour ce qui concerne les investissements. Les journalistes se sont beaucoup intéressés à ces questions et ont tenu à évaluer les résultats de la mise en œuvre de la biométrie et des mesures prises par le ministère de l'intérieur dans le cadre de la lutte contre la bureaucratie. Les objectifs fixés sont quand même assez élevés comparativement à ce qui avait pu être réalisé par les anciennes capacités. Quatre millions de passeport déjà faits, évidemment, la différence est énorme. Simplification des pièces contenues exigées pour constituer un dossier, les populations n'avaient jamais pensé que cela arriverait à se faire. La palme revient aux délais de confection des pièces d'état civil. Plus la peine de se déplacer vers la commune d'origine. Tout peut se faire instantanément à partir d'autres communes d'autres wilayas. Finalement, pensent les journalistes, nous étions dans le faux. Que de temps a été perdu. Cela s'est certainement traduit par un découragement de l'acte d'investir. Et pas seulement ça. Bien des investisseurs étrangers s'en étaient plaints. Bien des investisseurs nationaux s'en étaient plaints. Une nouvelle vision ? De nouvelles démarches ?



PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES Le centre de production de Laghouat sera bientôt réceptionné

Le centre de production des passeports biométriques (Centre de secours) de Laghouat sera réceptionné dans les prochaines semaines, a indiqué M. Talbi. La mise en service de ce second centre permettra de doubler la capacité de production qui est actuellement de 22 000 passeports par jour. Concernant le centre d'El Hamiz, les capacités de production ont été renforcées notamment avec l'installation de nouvelles machines qui travaillent 24h/24 pour absorber le retard accumulé. Concernant la délivrance de nouveaux passeports, la priorité est accordée aux ressortissants établis à l'étranger et aux hadjis.

1 198 associations agréées à l'échelle nationale

Selon, M. Talbi, 1198 associations agréées sont recensées, à ce jour, par le ministère de l'Intérieur à l'échelle nationale. Le domaine de la santé qui est un secteur sensible occupe la première place avec 174 associations.

Il est directement suivi par l'Education, la formation, la culture et les arts avec 174 associations. L'environnement qui fait désormais partie des préoccupations majeures des citoyens compte 105 associations. Le sport et l'éducation physique enregistrent 94 associations, les sciences et technologies 58 associations, la solidarité, les secours et la bienfaisance 40 associations, 62 associations de jeunes et 27 associations de femmes. Par ailleurs, le nombre de parti agréé est de 70.

FICHIER NATIONAL DE L'ÉTAT CIVIL Une expérience unique dans le monde Arabe

Exposé lors des travaux du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur en Tunisie, le registre national de l'état civil numérique, a laissé une très bonne impression auprès des dirigeants arabes qui ont émis le souhait de bénéficier de l'expérience algérienne dans ce domaine. «Nous sommes les seuls à avoir réussi à mettre en œuvre un tel projet. L'expérience algérienne est unique dans son genre dans le monde arabe. L'objectif maintenant est de s'améliorer davantage afin de se conformer aux normes internationales».

NUMÉRO VERT 1100 400 000 appels reçus en 3 mois !

Depuis son lancement le 4 janvier 2015, le serveur vocal (centre d'appels) du ministère de l'Intérieur, joignable par n'importe quel opérateur via le numéro vert 1100, a reçu près de 400 000 (364 900) appels. 207 553 appels concernent des renseignements sur des documents d'état civil, 90 970 appels pour la délivrance de passeports ou de cartes d'identité, 31 260 appels ont porté sur des questions concernant le permis de conduire ou la carte grise, et 21 247 appels ont porté sur des questions relatives aux associations.

Et 44 711 requêtes enregistrées

Sur les 44711 requêtes de citoyens enregistrées par le centre d'appels (11-00), 17609 ont été traitées soit 39% d'entre elles. Le nombre de requêtes en cours de traitement (les services concernés ont été saisis par les walis) est de 22788 soit 50%. Par ailleurs, le nombre de requêtes classées «sans fondement» est de 4314 soit 9,66% du nombre total des requêtes. Les réclamations ont porté essentiellement sur le logement, l'emploi, l'état des routes, l'aménagement urbain, l'eau, l'assainissement, le transport et l'environnement.

R.R.

SANTÉ

1 400 consultations de dépistage du cancer effectuées à Jijel

Pas moins de 1 380 consultations pour dépistage du cancer ont été effectuées en 2014 à Jijel, a-t-on appris, mardi, lors d'une journée médicale et d'information consacrée à cette maladie.

Les spécialistes en oncologie qui sont intervenus au cours de cette rencontre, organisée à la salle de conférences de la wilaya, ont indiqué que 443 patients ont été pris en charge à l'hôpital Mohamed-Seddik Benyahia tandis que 2 000 cures de chimiothérapie ont été assurées à des malades atteints de cancer.

Le cancer du sein vient en tête, dans cette wilaya, avec 200 cas, suivi du cancer de l'ovaire, du cancer colorectal et de l'estomac, chez les femmes, alors que chez les hommes, le cancer du poumon reste encore «largement prédominant», ont précisé les conférenciers. Plusieurs communications ont été présentées par des oncologues lors de cette journée médicale et d'information consacrée au «plan cancer 2015-2019» et placée sur thème «nouvelle vision stratégique centrée sur le malade».

Aussitôt après l'ouverture des travaux par le directeur de la Santé et de la population, Amar Gouassem, un premier exposé a permis à l'assistance, composée de praticiens, de médecins des trois secteurs sanitaires



et de membres du mouvement associatif, d'apprendre qu'un nouveau registre du cancer a été ouvert dans la wilaya de Jijel.

Ce registre où sont collectées, stockées et interprétées des données relatives aux malades atteints de cancer, a pour missions d'enregistrer de manière exhaustive tous les cancers déclarés dans la région, de fournir des données fiables et standardisées des cancers et de fournir une banque de données utiles pour les décideurs, les prestataires et chercheurs.

Il a aussi pour vocations de susciter et de conduire des études épidémiologiques visant à vérifier certaines

hypothèses étiologiques, d'étudier la tendance de l'incidence de la mortalité et de la survie et, enfin, d'estimer les besoins pour les soins et leurs coûts financiers, a-t-on indiqué.

Le président de l'association locale «Al Adhwa», Riad Boukraa, a affirmé que plus de mille (1.000) personnes atteintes de cancer émergent au sein de cette association, à Jijel.

Il a également souligné que les transferts et les évacuations de malades atteints de cancer «se poursuivent encore pour des séances de chimiothérapie dans les centres de Constantine, de Blida, d'Alger ou de Tizi-Ouzou».

Création prochaine de deux nouvelles zones industrielles à El Tarf

Deux (2) nouvelles zones industrielles seront prochainement créées dans la wilaya d'El Tarf dans le cadre d'une stratégie élaborée destinée à redynamiser le développement local et à impulser l'investissement productif, a indiqué, mardi, le wali, Mohamed Lebka.

Le chef de l'exécutif local qui intervenait lors des travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a précisé que ces nouveaux espaces seront aménagés dans les communes de Bouhad-

jar et de Matroha. Par ailleurs, selon le wali, plus de 30 poches foncières ont également été récupérées et permettront l'implantation de «plusieurs projets générateurs d'emplois».

D'autres dossiers ayant trait au secteur de la santé, à la préparation de la prochaine saison estivale ainsi qu'à la mise en œuvre des précédentes délibérations et recommandations de l'APW devaient être examinés et débattus au cours de cette session prévue sur deux journées.

AIN EL KEBIRA (SÉTIF)

Démantèlement par la gendarmerie d'un réseau de malfaiteurs tunisiens et algériens

De Sétif : Azzedine Tiouri.

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Aïn El Kebira sont parvenus à démanteler un réseau de malfaiteurs tunisiens et algériens, qui s'est attaqué à un citoyen de nationalité tunisienne. Les faits remontent au début de cette semaine, lorsque la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune de Tizi N'Béchar, située à une quarantaine de km au nord du chef-lieu de wilaya de Sétif, à la limite de celle de Bejaïa, a reçu des informations qu'un résident tunisien, accompagné de son ami, a fait l'objet d'attaque à l'arme blanche, sur la RN 9, au lieu dit Ouled Bajou, à la limite de la commune de Kherrata, par une bande composée de trois malfaiteurs, eux aussi de nationalité tunisienne, demeurant à la cité des abattoirs de Constantine. Ces trois lascars étaient accompagnés de quatre individus du nationalité algérienne.

Les deux victimes ont déclaré qu'elles étaient à bord de leur véhicule venant d'Alger lorsqu'ils avaient ren-

contré à la gare routière de Sétif deux tunisiennes Gh.N. et M.F. âgées respectivement de 22 ans et 17 ans pour les prendre à bord de leur véhicule pour se rendre à Bejaïa.

Une fois en cours de route, arrivée à hauteur d'Ouled Bajou, M.F. a simulé des douleurs au niveau de l'abdomen et demanda au chauffeur de s'arrêter un instant dans un endroit indiqué, tout en invitant sa complice de descendre pour l'aider à laver son visage. C'est à ce moment là que surviennent deux véhicules de type Seat et Renault Mégane à bord desquelles se trouvaient sept personnes pour leur barrer la route. C'est ainsi que l'une des deux victimes K.M. reçue dix coups de couteau au visage et quatre au niveau du pied, avant d'être pulvérisée de gaz lacrymogène, sans toucher à la seconde. Une fois leur forfait accompli, ils ont pris tous ensemble, y compris les deux filles, la route pour Sétif dans les véhicules cités plus haut.

Selon les éléments de l'enquête, il s'est avéré que la raison de cette agression est due à une vengeance et un règlement de comptes impliquant la victime K.M., dans une affaire de coups et blessures volontaires à l'arme blanche, etc.

blanche dont elle a été l'auteur contre l'un des agresseurs dans la ville de Kasserine en Tunisie. Au cours de l'instruction, cinq personnes impliquées dans cette affaire, ont été arrêtées, y compris les deux filles, dont l'âge varie entre 17 et 24 ans, tous de nationalité tunisienne, séjournant d'une manière illégale en Algérie, qui tentaient de s'enfuir du pays vers la Tunisie. Lors de la perquisition de leur domicile, un bidonville au niveau de la cité des abattoirs à Boussoff à Constantine, il a été découvert des vêtements immaculés de sang. Les quatre algériens complices sont toujours en fuite et recherchés. Lors de l'enquête, il s'est avéré que le principal inculpé dans cette affaire, est recherché pour neuf autres accusations, dont incitation de mineur à la débauche et à la prostitution, pour vols, coups et blessures volontaires à l'arme blanche, etc.

Présentés devant le procureur de la République, près du tribunal d'Aïn El Kebira, pour association de malfaiteurs, tentative d'assassinat avec pré-méditation et guet-apens, entrée sur le territoire et séjour illégal, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

GUELMA

Une nécropole romaine découverte près de Guelaât-Bousbaâ

Une "importante" nécropole Romaine comportant 50 sépultures dont certaines renferment des squelettes entiers, a été découverte près de Guelaât-Bousbaâ (Guelma), en même temps que divers objets, a indiqué mercredi à IAPS le directeur de la culture, Samir Thââlbi.

Une équipe spécialisée, dépechée par le Centre national de recherches en archéologie (Cnra) pour explorer plus profondément le site où des recherches avaient déjà été effectuées, a mis au jour cette nécropole où des squelettes et d'autres ossements d'hommes et d'enfants, bien alignés, ont été découverts, a ajouté le même responsable dans un entretien à IAPS. Le site où les archéologues ont travaillé tout au long du mois de mars dernier, et dont la superficie est de l'ordre de 2 hectares, comprend également des pierres gravées de caractères latins, ce qui devrait déterminer avec précision la période concernée, ainsi que de nombreux objets en poterie à proximité immédiate des tombes, a encore indiqué M. Thââlbi.

Il sagit, a-t-il ajouté, d'ustensiles divers comme des plats et des petites cruches dont certains sont très bien conservés, laissant supposer que les Romains ayant vécu là à cette époque mettaient à côté des morts les objets qui leur serviraient dans une autre vie. Le directeur de la culture a également indiqué que les objets en question étaient frappés d'un sceau à même d'orienter les archéologues dans leurs recherches et de déterminer la valeur historique de la zone de Guelaât-Bousbaâ.

M. Thââlbi a tenu à préciser que les recherches auxquelles ont procédé les archéologues du Cnra sont autorisées par le ministère de la Culture et complètent les prospections de sauvegarde effectuées après la découverte de vestiges.

Romains non loin du complexe sportif de proximité de Guelaât-Bousbaâ (12 km au nord de Guelma), le long de la route nationale n° 21 menant à Annaba.

Le directeur de la culture a également rappelé que des morceaux de dalles utilisées dans les tombes, des objets funéraires en argile et en bronze et des restes de lampes à huile avaient été découverts en cet endroit, en 2012, lors de travaux de terrassement entrepris pour la construction de logements sociaux.

AIN DEFLA

13 000 logements réceptionnés en 2014



Un total de 13.038 logements tous types confondu a été réceptionné dans la wilaya de Ain Defla durant l'année 2014, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya.

Dans ce cadre, il a été procédé à la réception de 1.054 logements publics locatifs (LPL), 392 logements promotionnels soutenus, 226 logements promotionnels, 58 logements de fonction auxquels s'ajoutent 7.614 unités réalisées dans le cadre des aides à l'habitat rural, a-t-on précisé de même source, signalant que la réception de ce lot a permis de porter le parc de logements exploités à 17.604 unités à travers la wilaya.

À la faveur de ces réalisations, le Taux d'occupation de logement (TOL) a baissé à 5,38%, alors qu'il était de 7,93 en 1998 et de 5,78 % en 2013, a-t-on ajouté. Près de 27.300 logements de différentes types sont en cours de réalisation, ont, par ailleurs, relevé les services de la wilaya, signalant que le type LPL représente la majeure partie de ces projets avec 15.773 unités.



EL TARF Rajeunissement d'un millier d'hectares de vergers agrumicoles

Plus de 1 000 hectares de vergers agrumicoles ont été arrachés puis replantés, depuis l'année 2000 à El Tarf, au titre d'une opération de rajeunissement qui se poursuit sur 2 200 hectares, a indiqué jeudi le directeur des services agricoles, Yacine Kourd.

L'opération, inscrite dans le cadre du soutien de l'Etat à la filière, permet tout à la fois de rajeunir les vergers et de diversifier les variétés en fonction de la demande du marché, a ajouté le même responsable, rappelant, à ce propos, que onze (11) variétés d'agrumes sont produites dans cette wilaya, parmi lesquelles la Clémentine et les oranges Double Fine et Thomson.

Par ailleurs, des efforts se poursuivent depuis plusieurs années «en vue de l'extension des vergers agrumicoles, l'augmentation de la production estimée actuellement à près de 400 000 quintaux, toutes variétés confondues, et l'amélioration des circuits de distribution en vue de l'exportation», selon M. Kourd.

Des campagnes de sensibilisation des agriculteurs exerçant dans les communes de Ben M'Hidi, de Besbes et de Drean, réputées pour leur importants vergers, sont organisées à longueur de l'année dans le but, a expliqué le même responsable, de les inciter à «améliorer la productivité en utilisant les nouvelles techniques en matière de plantation et d'encadrement phytosanitaire».

CONSTANTINE Les ictères, thème des 12^{es} journées médicochirurgicales de santé militaire

Les ictères médicaux et chirurgicaux constituent le thème central des 12^{es} journées médicochirurgicales entamées mercredi à l'Hôpital militaire régional universitaire (Hmr) de Constantine.

Le général Mabrouk Cheddadi, médecin et directeur général de cet établissement a souligné, à l'ouverture de la rencontre au nom du général-major commandant de la 5^e Région militaire, «l'importance de s'investir davantage dans la formation des ressources humaines pour mieux soutenir la professionnalisation de la pratique médicochirurgicale militaire» et «optimiser les chances de guérison du malade».

La professionnalisation de la pratique médicochirurgicale militaire, devenue «une réalité tangible en Algérie», doit être «appuyée par une formation soutenue et de qualité afin que la santé militaire soit «au diapason de celle des pays développés».

Pour sa part, le colonel Ahmed Hamada, président du comité d'organisation de cette rencontre, a précisé à l'APS que le programme de ces journées prévoit, en plus de la présentation de conférences sur les ictères médicaux et chirurgicaux, des communications thématiques affichées et des tables rondes sur la prise en charge des syndromes coronariens aigus et des pathologies thyroïdiennes et du genou.



ORAN

Ouverture du Salon international du tourisme, voyages et transport SIAHA 2015

La 6^e édition du Salon international du tourisme, voyages et transport «Siaha 2015» a débuté, mercredi, au Centre des conventions Mohammed Benahmed d'Oran avec la participation de 100 exposants nationaux et étrangers.

Cette manifestation de quatre jours réunit des professionnels nationaux et ceux venus de Tunisie, du Maroc, de Jordanie, d'Espagne, du Portugal, de Turquie et de Malte. Elle constitue une opportunité de contacts et d'échanges d'expériences entre opérateurs en matière de promotion du produit touristique algérien à travers des rencontres bilatérales.

Ce rendez-vous, coïncidant avec les préparatifs de la saison estivale, permet aux responsables d'agences de tourisme et de voyages, des offices, des cen-



tres et camps de vacances, des stations thermales, des centres de thalassothé-

rapie, de faire découvrir leurs produits et promouvoir la destination algérienne selon les organisateurs.

Certains projets publics et privés en matière d'hôtellerie et de restauration ainsi que les offres en matière de formation en tourisme au profit des jeunes occupent une bonne place dans ce salon.

Ce Salon placé sous le patronage du ministère du tourisme et artisanat, constitue un espace aux compagnies de transport aérien et maritime, aux agences de location de voitures, des assurances pour mettre en exergue leurs prestations et formules proposées, a souligné un responsable de l'Agence «Astra» initiatrice de cet événement.

Cette manifestation revêt cette année un caractère particulier avec l'organisation d'activités culturelles sur le patrimoine national. Des communications traitant des métiers liés au tourisme animées par des professionnels figurent au programme du salon.

PÊCHE

Le Salon international de la pêche et de l'aquaculture prévu en octobre prochain à Oran

La 6^e édition du Salon international de la Pêche et de l'Aquaculture (Sipa) aura lieu du 1er au 4 octobre prochain à Oran, a-t-on appris, mercredi, auprès des organisateurs.

Le Sipa 2015, organisé par la Chambre algérienne de pêche et d'aquaculture en partenariat avec le Centre des Conventions d'Oran (CCO) «Ahmed Benahmed», a pour objectifs de promouvoir les activités liées à la pêche et à l'aquaculture et valoriser les facteurs et les moyens de production en relation avec les ressources halieutiques, selon la même source.

Le Salon a également pour objectif de faire connaître les avancées techniques et technologiques réalisées dans le monde dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture. Il permet aussi de fidéliser, dans des espaces de rencontre et d'échange, les professionnels et les opérateurs du secteur.



Concernant l'importance du salon, le ministre de la pêche et des ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, a rappelé, en marge de sa visite effectuée mardi à Oran, que le Sipa a permis la maturation et la concrétisation de plusieurs projets.

Le ministre a souligné que c'est grâce au Sipa que certains projets d'aquaculture ont pu être réalisés, car il augmente la plateforme du partenariat et permet, par la suite, un suivi des pro-

jets. Il permet également de mesurer les évolutions faites dans le secteur.

Les responsables du secteur prévoient de doubler la production nationale en produits de la mer dans le cadre du plan d'actions «Aqua-pêche 2020».

De 101 948 tonnes, actuellement, la production nationale devra atteindre quelque 200 000 tonnes dans cinq ans. Pour ce qui est toujours des prévisions de ce même plan, l'Etat compte

BORDJ BOU ARRERIDJ

Des demandeurs du logement social à Sidi M'Barek bloquent la RN5

Encore une fois la RN5, reliant Bordj Bou Arreridj à Sétif a été fermée à la circulation. Cette fois, c'est au niveau de la commune de Sidi M'Barek, une quinzaine de kilomètres à l'est de Bordj Bou Arreridj, qu'elle a été bloquée par un groupe de demandeurs de logements sociaux. En effet, ces protestataires qui ont bloqué la route à la circulation automo-

bile à l'aide de pierres et autres troncs d'arbres, ont vivement contesté le retard dans la distribution des 228 logements sociaux. «Nous demandons l'affichage de la liste des logements achevés», a déclaré.

Notons que le wali de Bordj Bou Ar- rerdij, M. Azzedine Mecheri, avait dé- mandé aux commissions de bien étudier

les dossiers cas par cas. Selon nos sources, c'est le nombre très élevé de demandeurs et l'étude des dossiers qui ont causé ce retard.

À préciser, qu'à l'heure où nous rédigons ce papier, la RN5 demeure fermée à la circulation automobile. Situation qui a engendré des embouteillages monstrueux sur cet axe routier très fréquenté.

ALGER

Elle tue son mari

•15 ans de réclusion criminelle

L'affaire a été jugée en ce mois de mars 2015, au tribunal d'Alger, il s'agit d'une affaire de crime, Zahia âgée de 52 ans, mère de cinq enfants, cette femme accusée de meurtre sur la personne de son mari Karim.



A.Ferrag

Ce jour là, Karim ramène à la maison une certaine Assia, une jolie fille. Une dispute violente éclate entre eux, Zahia s'empare d'un couteau, frappe Karim, malheureusement qui sera fatale et qui décède au 8 coups de cou-

LA LUTTE ANTICANCER Nécessité d'impliquer le pharmacien

Le président de la Société algérienne de pharmacie, Farid Benhamdine, a plaidé mercredi pour l'intégration du pharmacien hospitalier dans les réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) sur le cancer pour le choix du traitement et la rationalisation des dépenses.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Benhamdine a estimé que le pharmacien "est en première ligne de la lutte contre le cancer" surtout que cette pathologie est traitée à l'hôpital.

Évoquant la formation, le même responsable a appelé à l'introduction d'une spécialité pharmacien-oncologue pour dispenser aux étudiants une "formation universitaire ciblée" dans le traitement du cancer.

"Nous avons demandé d'introduire une spécialité de pharmacien-oncologue dans la formation universitaire des pharmaciens", a-t-il rappelé, affichant à ce



propos un espoir quant à l'aboutissement de la demande formulée auprès des autorités concernées.

Au sujet des dépenses, M. Benhamdine a précisé que près de la moitié (50%) du budget alloué à la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) va au traitements anticancer.

Observant une augmentation de la facture pharmaceutique, l'orateur a fait remarqué que l'enveloppe

budgétaire 2005-2012 pour le traitement du cancer a presque multiplié par vingt.

"Les thérapies ciblées coûtent très chères", a-t-il noté. Dans la même optique, il a rappelé qu'une enveloppe budgétaire de 178.000 milliards de dinars a été dégagée pour l'exécution du plan cancer 2015-2019. "40 % des décès dus au cancer pourraient être évités grâce à la prévention", a-t-il encore assuré.

Démantèlement d'une bande spécialisée dans le trafic de cocaïne



Une bande spécialisée dans le trafic de cocaïne a été démantelée par la Police judiciaire relevant de la Gendarmerie nationale qui a arrêté 13 individus et saisi 1 kg de cocaïne, a indiqué lundi un communiqué des services de la Gendarmerie nationale.

Cette bande «activait à travers les wilayas de Tipasa, Blida, Relizane, Mostaganem et Sétif», précise la même source.

L'opération s'est soldée par l'arrestation de «13 personnes, la saisie d'un (01) kg de cocaïne, 5 véhicules utilitaires et une voiture de taxi», selon la même source.

Suite à l'enquête, les présumés ont été présentés devant le procureur de la République près le Tribunal d'El-Afroun qui les a placés en détention préventive, ajoute le communiqué.

INCENDIE AU PALAIS DU GOUVERNEMENT: Aucun incident à signaler

Un feu de buisson a été provoqué, mardi, par une étincelle à l'extérieur de l'enceinte du Palais du Gouvernement, et cela suite aux travaux de réfection de la clôture métallique, a-t-on appris mercredi auprès de la protection civile.

L'incendie a été "rapidement maîtrisé" et n'a provoqué "aucun incident", suite à l'intervention rapide des agents de la protection civile du Palais du Gouvernement, a-t-on précisé de même source.

OUARGLA: Lancement de la confirmation d'adaptation de crevette d'eau douce avec l'eau locale

La ferme aquacole pilote d'élevage de la crevette d'eau douce "Gammaré", localisée à Hassi-Benabdalal (20 km d'Ouargla), a lancé, cette semaine, une nouvelle expérience visant à confirmer l'accimatation et l'adaptation d'alevins de ce type de crustacé avec l'eau douce locale, a appris mercredi l'APS du directeur de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH) de la wilaya.

M. Nadir Korichi a indiqué qu'un lot de 400 à 500 larves de crevette d'eau douce, provenant de la ferme pilote de la commune d'El-Marsa (Skikda), où a été menée "avec succès" la première phase de cette expérience, a été ensemencé au niveau de la ferme aquacole de Hassi Benabdalal (Sud du pays), en vue de s'assurer de l'opération d'adaptation, pour ensuite lancer les opérations d'engraissement et de production.

Ce lot fait partie d'un ensemble de plus de 4.000 alevins importés de Thaïlande vers la ferme aquacole d'El-Marsa (Skikda), qui sera de lieu d'accimatation de cette variété de crustacés en eau douce.

L'opération a nécessité la mobilisation d'une quantité de 90.000 litres (90 m³) de la ferme de Hassi-Benabdalal, ramenée par camions citernes, pour les besoins de l'expérience, sous la supervision des experts du centre national de recherches et de développement de la pêche et de la aquaculture (CNRDPA) et d'autres sud-coréens dans le cadre de la convention de partenariat conclue entre les deux parties.

Cette expérience devra ainsi permettre de confirmer l'adaptation des alevins de la crevette avec les eaux de la wilaya d'Ouargla, a souligné M. Korichi ajoutant que l'élevage des crustacés en eau douce constitue un procédé économique, puis que ne nécessitant pas le changement quotidien de leur délevage.

La ferme aquacole délevage de la crevette deau douce de Hassi Benabdallah, fruit de la coopération algéro-sud-coréenne et dont les travaux de réalisation sont à 95% davantage, devra être livrée à la fin du mois d'avril prochain, a rappelé le même responsable.

La plupart des structures de cette ferme, l'écloserie, le laboratoire, lusine de fabrication d'aliment et les structures d'hébergement des chercheurs, sont fin prêtes, et ne restent que les aménagements extérieurs qui seront livrés prochainement.

Seconde du genre avec celle d'El-Marsa (Skikda), cette ferme délevage du gammare devra donner, une fois opérationnelle, une production annuelle de 10 à 20 tonnes de crevette deau douce.

APS

VIEUX BÂTI À ALGER:

Repenser la réhabilitation du centre historique de la capitale

Le vieux bâti de la ville d'Alger, dont les immeubles «haussmanniens» de la Place des Martyrs et du Boulevard Zighout Youcef, nécessitant une réhabilitation doivent «avoir un carnet de santé et d'entretien», estiment des architectes-urbanistes de la place.

Par Ahmed Mesbah

De nombreux immeubles datant de la fin du 18^e, des 19^e et 20^e siècles, situés dans la ceinture urbaine du centre historique d'Alger, de Larbi Ben M'hidi, Zighoud-Youcef sur le front de mer, Colonel Amiroche, Mohamed-Belouizdad, Mohamed V, Krim-Belkacem et Doudouche-Mourad font actuellement l'objet d'une opération de réhabilitation. «Tous (les immeubles de ces quartiers) doivent disposer d'un carnet de santé», relèvent des architectes sous le couvert de l'anonymat.

Dans la wilaya d'Alger, il n'y a pas que le centre historique, qui doit être réhabilité. D'autres quartiers anciens comme Sidi M'hamed, Hussein Dey, El Harrach et surtout Bab El Oued où s'entassent plus d'un million d'habitants, comptent des immeubles construits selon des styles architecturaux particuliers de leur époque, et donc renferment une forte symbolique politique et culturelle, sociale, voire sentimentale pour ses «natives sons». A Belouizdad, «dans Laaqibla, la colonisation a construit ce quartier de telle manière que toute contestation peut être rapidement étouffée. «Les architectes de la colonisation ont tout simplement pris pour exemple les événements de la Commune de Paris pour concevoir l'ancien quartier de Belcourt, toutes les voies du quartier peuvent être dès lors bouclées par la police», explique un sociologue-urbaniste. Mais, le temps ayant commencé à faire son oeuvre sur le vieux bâti algérois, «ces quartiers, qui renferment en fait l'histoire européenne d'Alger, nécessitent, comme tribut des Algériens, d'être sauvés de la dégradation et bénéfier d'un traitement adéquat», selon l'architecte Abdelkader Bouadaou. Plus concrètement, la pris en charge du vieux bâti à Alger «commence par une analyse puis un diagnostic du bâti, qui doivent aboutir à l'établissement d'une fiche servant de base à l'élaboration d'un carnet de santé de ces structures urbaines, afin de déterminer les besoins d'entretien,

qui font aussi l'objet d'un carnet spécifique», relève cet expert. Pour lui, «la réhabilitation n'est pas conjoncturelle et ne concerne pas que les façades et doit se renouveler périodiquement pour chaque composante de la bâtie, de l'immeuble ou de la structure urbaine: tous les 20 ans pour la plomberie, 15 ans pour l'électricité, 10 ans pour la peinture et 25 ans pour la menuiserie (portes et fenêtres)». «Tous ces éléments sont susceptibles de redonner sa qualité au vieux bâti, qui a une importance historique», explique de son côté un sociologue.

Représenter la rénovation du vieux bâti

De vieilles mosquées, des hôtels particuliers, des palais de justice, des théâtres et même des gares sont situés à l'intérieur de ce périmètre urbain qui n'abrite pas seulement des immeubles d'habitations, et qui risquent de s'effondrer en l'absence d'une prise en charge adéquate et urgente. «Cela a été le cas pour une partie des murs du Palais consulaire (actuellement siège de la chambre de commerce d'Alger) au Boulevard Frantz Fanon, sur le front de mer, près de la Grande Mosquée», a prévenu M. Boudaoud. Selon le Président de l'APC d'Algérie-Centre, Abdelkrim Bettache, quelque 1 800 immeubles nécessitent une réhabilitation dont près de 30% requièrent une restauration en profondeur. Cinq (5) milliards de dinars ont été dégagés pour la restauration et la réhabilitation de ces immeubles pour plusieurs communes du grand périmètre urbain d'Alger dans le cadre de la première étape d'un vaste programme de sécurisation des habitations et de protection du patrimoine architectural, qui ne s'achèvera qu'en 2029. Alger abrite un grand nombre de bâtiments d'un patrimoine national estimé à plus de 1,9 million de logements construits avant l'indépendance, soit 27% du parc immobilier global évalué à 7,2 millions de logements, selon le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.



Belouizdad, une commune, un quartier, une histoire

Plus de 50 immeubles et bâtisses menacées d'effondrement ont été recensées dans la commune de Mohamed Belouizdad (ex-Belcourt), dont le quartier éponyme est l'un des plus anciens du tissu urbain de la ville d'Alger. Belouizdad dont le tissu urbain date de la fin du 19^e et le début du 20^e siècle, a vu le nombre de sa population baisser après le séisme de 2003 où une vingtaine de bâtisses vétustes qui menaçaient ruine ont été détruites et leurs habitants reçus dans de nouveaux quartiers.

La population estimée à 52 000 habitants au recensement de 1998 est passée à 42 900 au recensement de 2008. Le vice-président de l'APC de Belouizdad chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, du tourisme et de l'artisanat, M. Tayeb Abdallah avait déclaré à l'APS que «des dossier relatif à la destruction des 52 bâtisses menacées d'effondrement à Belouizdad est encore à l'étude au niveau des services de la wilaya d'Alger». «Ces bâtisses, a-t-il ajouté, appartiennent pour la plupart à l'office de promotion et de gestion immobilière, certaines sont des propriétés privées», soulignant que «la commune compte exploiter plusieurs autres propriétés foncières relevant de ses services pour la réalisation de projets de développement au profit de ses habitants».

Dans sa quête d'assiettes foncières à même d'insuffler la vie dans ce quartier jouxtant les communes de Sidi M'hamed, Kouba et Hussein Dey, l'APC de Belouizdad a misé sur l'exploitation de certaines vieilles bâtisses relevant de ses services pour la réalisation de nouveaux projets. Parmi les projets les plus importants arrêtés par la commune figurent la réalisation du nouveau siège communal à la place du viel hangar de l'entreprise de transport urbain et suburbain sis à la rue Rouchai Boutalam et d'une bibliothèque à la place des Galeries algérienne, rue Mohamed Bouchnafa, selon le même responsable. La commune a également consacré une partie importante de son budget à la réalisation de projets sportifs et à la rénovation de certains édifices. M. Abdallah a indiqué à ce propos que «des travaux de réaménagement du stade Aït Saada et de réalisation d'une piscine paralympique seront lancés prochainement», ajoutant que le stade du 20 août sera aménagé en complexe sportif qui disposera d'une salle omnisports, outre le stade».

Pour une vie culturelle et scientifique plus animée, les jeunes de la commune disposeront d'un centre de formation et d'enseignement professionnels, 90 millions de DA ont été alloués pour le réaménagement de la vaste salle de cinéma «Stella» en salle de spectacles de 380 places.

Belouizdad... une ville, une histoire...

Belouizdad (Belcourt du temps de la colonisation française du nom de l'entrepreneur qui a construit ce quartier), doit son nom au martyr de la Révolution, Mohamed Belouizdad, un natif de ce quartier devenu mondialement célèbre avec les manifestations historiques du 11-Décembre-1960. La commune de Belouizdad a également un énorme potentiel touristique: elle compte d'importants sites à visiter comme le Jardin d'Essais de El Hamma (1832), la Grotte où s'était caché Miguel Cervantes Saavedra (1547-1616), auteur après son rapatriement en Espagne du célèbre roman «L'ingénieur hidalgue Don Quichotte de la Manche».

Cervantes avait été capturé, alors qu'il regagnait l'Espagne après la bataille de Lépante (1571) où il avait perdu sa main gauche, en compagnie de son frère Rodrigo le 26 septembre 1575 par un des corsaires de la Régence d'Alger, Mezzo Morto. Après quatre tentatives infructueuses d'évasion, dont une longue période passée à la Grotte, au dessus du quartier du Hamma, il est enfin racheté en 1580 avec d'autres prisonniers espagnols et regagne Madrid. Ses longues années de captivité à Alger semblent l'avoir dissuadé de continuer sa vie de soldat, et il s'est ainsi rabattu sur l'écriture, dont son œuvre, Don Quichotte de la Manche. La villa Abdellatif, dont la construction remonte à l'époque de la Régence d'Alger, est par ailleurs un des hauts lieux du tourisme urbain de la ville d'Alger. La commune de Belouizdad possède en fait le joyau de la couronne urbaine de la ville d'Alger: le Jardin d'essai du Hamma, poumon d'El Bahdia, avec ses jardins exotiques anglais et français, et, surtout, le lieu de tournage du plus grand classique du cinéma américain des années «ragtime» : Tarzan ! Dans le cadre de la réhabilitation de ce patrimoine culturel, les services municipaux ont mis en place une fiche technique permettant aux visiteurs de connaître les sites touristiques de la commune et d'en faciliter la visite aux touristes étrangers notamment.

L'opération de réhabilitation progresse lentement, ■ Nombreux obstacles techniques

Par Chafia Djamel

Plus d'une année après son lancement, l'opération de réhabilitation du vieux bâti dans le centre historique de la ville d'Alger progresse lentement, du fait plusieurs contraintes techniques, selon les initiateurs du projet.

Lancée en février 2014, la remise en état de 792 immeubles vétustes à usage d'habitation du centre-ville de la capitale se poursuit toujours mais les chantiers ne pourront être relancés qu'une fois les réseaux électrique et téléphonique installés dans des cags souterraines, soulignent les entreprises de réalisation. Lenouvellement en cours des réseaux téléphonique et électrique, un vieux projet de la wilaya d'Alger en partenariat avec Sonelgaz, empêche en effet jusqu'à l'installation des échafaudages.

En fait, dix grands boulevards du centre historique de la capitale connaissent ou sont appelés à connaître des travaux d'enfoncement des lignes électriques, de réaménagement de trottoirs et de remise au point de l'éclairage public ou artistique pour une enveloppe financière de 1,393 milliard de DA, selon le directeur de l'urba-

nisme et de la construction de la wilaya, M. Ben-saad. Il s'agit des boulevards Zighout Youcef, Krim Belkacem, Frantz Fanon, Doudouche Mourad, Mohamed V, Larbi Ben M'hidi, Hassiba Ben Bouali, Colonel Amiroche, Asselah Hocine et docteur Saâdane. Au ministère de l'Habitat, de l'Organisme et de la Ville, plusieurs contraintes techniques sont également relevées pour cette opération de réhabilitation du vieux bâti dans le centre historique d'Alger. Lors d'une visite sur site fin 2014 en présence du Wali d'Alger, M. Ouahid Temmar, directeur central au ministère de l'habitat, a relevé qu'il y a plusieurs «contraintes» dans l'opération de réhabilitation du vieux bâti, dont l'absence d'un cadre juridique définissant les procédures à suivre en la matière, ainsi que la multiplication des intervenants dans ce projet. Ces différentes contraintes ont fait quasimodo boulevards Doudouche Mourad (20 immeubles à réhabiliter) et Mohamed V (20 immeubles à réhabiliter), les travaux, lancés en juin 2014, ont enregistré des taux d'avancement respectivement de 2% et 3,9% alors que les délais contractuels sont terminés (mars 2015). Dans d'autres chantiers, pris en charge par des opérateurs espagnol et italien, c'est la présence des familles sur les terrasses des immeubles et dans les caves qui empêchent ces en-

treprises de progresser dans les projets de réhabilitation qui leur ont été confiés. Le relogement de ces familles, promis par la wilaya dans le cadre de son programme de résorption de l'habitat précaire, permettra de relancer l'opération de réhabilitation, «très coûteuse et lourde en termes de réalisation», estiment des experts-architectes. En fonction de l'état de chaque immeuble, dont plusieurs sinon la plupart ont plus de 150 ans d'âge, leur rénovation consiste à refaire les façades, à réfectionner l'étanchéité et la toiture, à consolider les cages d'escaliers et les balcons et à restaurer le plancher. La remise en état des ascenseurs est également prise en charge par ce programme pour les immeubles qui en sont dotés. Selon les initiateurs de ce projet, la réhabilitation bénéficiera à terme tous les immeubles du centre historique de la capitale. Mais, pour l'instant, le programme est mis en place à travers le lancement de plusieurs chantiers dans les principales artères de la ville: les rues Larbi Ben M'hidi, Doudouche Mourad, le Boulevard Amiroche et la rue Hassiba Ben Bouali. Actuellement 1.433 immeubles (22.859 logements) implantés dans les communes du centre-ville d'Alger ont besoin d'être «rénovés et consolidés», dont 792 bâtisses (3.791 logements) sont en cours de réhabilitation,

avait indiqué le wali d'Alger Abdelkader Zoukh lors du lancement de l'opération. Les travaux dans les 792 immeubles qui souffrent de la vétusté des matériaux de construction et du manque d'entretien, dont le coût est de sept (7) milliards de DA sont financés à hauteur de cinq (5) Mds de DA par le ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, alors que la contribution financière de la wilaya d'Alger est de deux (2) Mds de DA. Le programme de réhabilitation du vieux bâti, ou ce que les sociologues urbanistes appellent le «préexistant», du centre historique d'Alger est étalé sur cinq phases de 55.302 logements identifiés par l'étude de diagnostic technique et socio-économique réalisée en 2006 et qui a porté sur un parc de 13.690 immeubles (78.445 logements) répartis sur les 14 communes du centre-ville. La première phase porte sur la remise à niveau de 11.810 logements situés dans les immeubles des communes d'Alger centre, Sidi M'hamed et El Mouradia, selon la direction de wilaya du logement. Les 792 immeubles actuellement en cours de réfection font partie de cette première phase et les quatre autres phases du programme suivront en fonction des enveloppes financières dégagées par le ministère de l'habitat et la wilaya d'Alger.

APS

PHILIPPINES

Le super-typhon Maysak fait 5 morts dans le Pacifique

Cinq personnes ont péri en Micronésie, dans le Pacifique central, au passage du super-typhon Maysak, poussant les autorités à décréter mercredi l'état d'urgence à Chuuk, principal Etat de la fédération, selon le président des Etats fédérés de Micronésie (EFM).



Les dégâts provoqués par le typhon ont poussé le gouverneur Johnson Elimo à déclarer l'état d'urgence (sur Chuuk), a indiqué dans un communiqué le président des EFM, faisant état de cinq morts. Aucune précision n'a été fournie sur les îles où les personnes ont trouvé la mort.

De gros dégâts ont été subis par «les écoles, les installations sanitaires, les services publics, les logements privés», a ajouté le président. Il a également expliqué que plusieurs bateaux de pêche, bateaux de passagers et bateaux de plongée avaient coulé.

Les services d'urgence sont en train d'étudier les possibilités d'ob-

tenir des financements «de la part de partenaires étrangers potentiels et de donateurs», selon les autorités. Des cultures ont été mises par terre et l'eau a été contaminée par endroits.

D'après les services météo de Guam, le cyclone devrait demeurer un super-typhon jusqu'à vendredi matin.

«La mer va rester traître pendant encore un jour ou deux. N'essayez pas de naviguer d'île en île pendant les prochains jours», ont-ils conseillé aux habitants. Maysak a mis trois jours pour traverser les Etats fédérés de Micronésie (EFM).

Accompagné de vents violents soufflant à 260 km/h, il a déferlé sur

Chuuk dimanche soir et poursuivi sa course sur le vaste archipel composé de 607 îles avant de frapper l'Etat de Yap mercredi.

Maysak devrait cependant perdre de sa force avant d'atteindre les Philippines pendant le week-end.

Maysak s'est formé deux semaines après le puissant cyclone Pam qui a dévasté le 13 mars le Vanuatu, archipel du Pacifique sud, où 11 morts ont été officiellement recensés.

Il devait faire route ensuite vers les Philippines. Les Philippines sont encore sous le choc du super-typhon Haiyan qui avait fait 7 350 morts ou disparus en novembre 2013.

BIRMANIE

9 morts et 21 disparus après un glissement de terrain dans une mine



Neuf personnes sont décédées après un glissement de terrain dans une mine de jade dans le nord de la Birmanie, où les secours étaient toujours à la recherche de 21 autres mineurs, a indiqué mercredi la presse officielle.

Ce dernier accident mortel à frapper l'industrie des pierres précieuses du pays s'est produit quand un énorme monticule de terre meuble s'est effondré lundi sur un groupe de travailleurs dans une mine de la ville Hpakant, en Etat Kachin. D'après le Myanma Alinn newspaper, 30 personnes ont été ensevelies.

Cinq corps ont été découverts lundi matin et quatre ont été retrouvés plus tard dans la journée. Les accidents miniers sont fréquents dans la région et plusieurs personnes sont mortes récemment à cause de glissements de terrain.

Jusqu'à 90% de la jadéite du monde - le type de jade le plus recherché - est extraite dans la région de Hpakant. Cette pierre verte est particulièrement prisée en Asie, notamment en Chine où elle est censé éloigner les mauvais esprits et garantir la santé.

UKRAINE

42 enfants tués dans l'Est par des mines et des munitions non explosées

Au moins 42 enfants auraient été tués et 109 autres blessés par des mines terrestres et des munitions non explosées dans l'est de l'Ukraine, selon le Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF).

Dans un communiqué, l'agence onusienne affirme toutefois que les chiffres rapportés par le gouvernement «peuvent ne pas refléter le nombre réel d'enfants victimes de ces engins dans cette région», en proie à un conflit séparatiste depuis mars 2014.

«Le nombre d'enfants tués et mutilés par les mines et les munitions non explosées serait nettement plus élevé si l'on compte les zones qui ne sont pas sous contrôle gouvernemental», a indiqué la directrice régionale de l'UNICEF pour l'Europe centrale et orientale, Marie-Pierre Poirier.

Le manque d'accès à ces zones est «un véritable défi pour les acteurs humanitaires sur le terrain», a-t-elle déploré à l'issue d'une visite dans les régions orientales de l'Ukraine. D'après l'institution internationale, les services d'urgence du pays procèdent aux opérations de déminage et de désamorçage des munitions non explosées dans les



SCIENCES

Un oiseau de 12 grammes capable de voler sans escale au-dessus de l'Atlantique



La paruline rayée, un oiseau qui pèse seulement 12 grammes, effectue sa migration de l'Amérique du Nord vers l'Amérique du Sud en survolant l'océan Atlantique sans s'arrêter pendant deux à trois jours, révèle une étude publiée mardi.

Depuis cinquante ans, les scientifiques cherchaient à confirmer cette prouesse. Une équipe internationale de biologistes, qui publient le résultat de leurs travaux dans la revue scientifique britannique Biology Letters, est convaincue d'avoir trouvé des «preuves irréfutables».

«Il s'agit d'un des plus longs voyages directs au-dessus de l'eau enregistrés pour un oiseau chanteur», s'enthousiasme un des auteurs de l'étude, le chercheur Bill DeLuca, dans un communiqué publié par l'Université du Massachusetts à Amherst.

L'oiseau habite en général les forêts boréales du Canada et des Etats-Unis entre le printemps et l'automne. Puis il prend son envol pour rejoindre les Grandes Antilles ou les côtes situées au nord de l'Amérique du Sud pour sa période d'hibernation.

Pour avoir des précisions sur sa trajectoire de migration, les chercheurs ont installé des géolocaliseurs miniatures pesant 0,5 grammes sur 40 oiseaux de cette espèce entre mai et août 2013; 20 au départ du Vermont et 20 de la Nouvelle-Ecosse.

Grâce aux données récupérées sur cinq oiseaux capturés lors de leur retour en Amérique du Nord, les scientifiques ont constaté que les parulines rayées parcoururent entre 2 270 à 2 770 kilomètres pour un vol qui dure entre 2,5 jours à 3 jours.

«C'était incroyable de récupérer ces oiseaux car le voyage migratoire en lui-même est presque impossible», estime M. DeLuca. Les oiseaux «se ravitaillent le plus possible et dans certains cas doublent leur poids» pour préparer ce périple, explique le chercheur Ryan Norris, de l'Université de Guelph (Canada), cité dans un communiqué.

«Il n'y a plus aucun doute que la paruline rayée effectue l'une des migrations les plus audacieuses sur Terre», a-t-il ajouté.

oblasts de Donetsk et Lougansk qui sont contrôlés par les autorités de Kiev. Plus de 33 717 engins ont été localisés et retirés jusqu'à présent, précise-t-elle.

L'UNICEF a lancé une campagne de sensibilisation aux dangers des mines dans les zones touchées par la crise, en vue de fournir à 500 000 enfants et à leurs familles des informations capitales sur les risques posés par les mines et les explosifs.

Jusqu'à présent, les communautés sont très peu conscientes des dangers posés par les mines et les explosifs utilisés dans le conflit et elles ne les comprennent pas», a estimé Mme Poirier.

Au moins 5 millions de personnes en Ukraine sont affectées par la crise actuelle, dont 1,7 million d'enfants, tandis que plus de 1,1 million de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays en raison des violences actuelles.

L'UNICEF a dans ce cadre lancé un appel de 55,8 millions de dollars en vue de répondre aux besoins humanitaires urgents des enfants et des familles.

LE BLÉ, UNE CÉRÉALE VRAIMENT BONNE POUR LA SANTÉ ?

Le blé est une des bases de l'alimentation humaine depuis des millénaires. Aujourd'hui produit en quantité industrielle, est-il toujours un aliment riche en nutriments et bon pour notre santé ?

Le blé est partout. Pains, pâtes, farines, couscous... Produite en énorme quantité, (37,7 millions de tonnes de blé ont été récoltées en France en 2013), cette céréale est-elle riche en nutriments et bonne pour notre santé ? On fait le point avec deux experts, Gilles Charmet, directeur de recherche à l'INRA à l'unité de Génétique Diversité et Ecophysiology des céréales et Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine, également chercheur à l'INRA. Quelles sont aujourd'hui les critères de sélection prioritaires mis en avant pour les céréales ?

Le rendement, la qualité et la résistance aux maladies sont les trois critères prioritaires de sélection pour les céréales.

« Le rendement reste un critère important, car il conditionne le revenu de l'agriculteur, particulièrement quand la qualité est moyenne comme en 2014 avec l'été pluvieux » explique Gilles Charmet, directeur de recherche à l'INRA à l'unité de Génétique Diversité et Ecophysiology des céréales. « Et, ce critère est aussi important aussi pour la balance commerciale car la France exporte plus de la moitié de son blé et de son maïs et 70% de son orge » rappelle le chercheur. Pour satisfaire les utilisateurs, les producteurs doivent offrir des qualités supérieures de céréales en particulier pour le blé et l'orge de brasserie.

Enfin, les sélectionneurs recherchent les variétés les plus résistantes aux maladies pour sécuriser le rendement et réduire l'usage des pesticides (fongicides surtout).

L'augmentation des rendements a-t-elle joué sur la composition des nutriments ?

L'augmentation des rendements porte surtout sur l'accumulation des composés



majeurs comme l'amidon pour le blé. Elle est parfois faite au détriment des micronutriments. Leur teneur va diminuer dans la composition globale par effet de dilution. « On peut observer des baisses de zinc dans le blé qui passe de 26 à 18mg » explique Gilles Charmet. Mais les rendements ne sont seuls responsables de la qualité nutritionnelle du blé.

Existe-t-il d'autres facteurs qui jouent sur la composition du blé ?

Cette baisse tendancielle, corrélative à l'augmentation du rendement s'explique

n'intéresse personne, pas même les industriels pour par exemple mettre des allégations nutritionnelles sur les paquets de biscuit ou de pain de mie car le délai de résultats est trop long.

Y a-t-il une solution pour «rendre le blé plus riche en nutriments ?

« Oui, mais elle n'implique pas la production mais la transformation », explique Anthony Fardet, docteur en nutrition humaine. « Contrairement aux fruits et légumes, les céréales ont besoin d'être transformées pour être consommées. Pour que le blé et les aliments fabriqués à base de blé (farines, pâtes, couscous...) soient plus riches en composés nutritionnels, il faut moins les raffiner », ajoute t-il.

« Une farine complète d'un blé moderne est sans doute plus riche en nutriments qu'une farine blanche d'une variété ancienne moins productive » rappelle Gilles Charmet. « Même si un blé est d'excellente qualité nutritionnelle, la technologie de raffinage a un impact beaucoup plus important que la génétique. Elle nivelle toutes les différences de teneurs en nutriments. Pour les céréales, avant de modifier la génétique, il faudrait aborder la question du raffinage », explique Anthony Fardet. « Le seul problème est l'acceptabilité des produits céréaliers complets. Mais elle est sans doute en progression suite aux messages nutritionnels », concluent les chercheurs. Pour toutes les recettes à base de farine comme les crêpes ou la pâte à pizza, il est facile d'utiliser des farines semi-complètes du type farine T80 et pour les habitués, la farine intégrale (T150, plus riches en fibres et en nutriments. Préférez les céréales complètes bios. Elles seront dépourvues de pesticides qui se stockent essentiellement dans l'enveloppe externe du grain.

LES BONNES RAISONS DE MANGER DES CÉRÉALES COMPLÈTES

Blé, riz, ... et si vous mettiez des céréales complètes dans vos menus pour changer des sempiternels riz blanc ou pâtes. Elles sont faciles à cuisiner et excellentes pour un bon équilibre alimentaire et pour la santé.

Qu'est-ce qu'une céréale complète ?

Les céréales complètes contrairement aux céréales raffinées (comme le riz blanc ou le blé blanc) ont gardé leur enveloppe extérieure très riche en fibres et leur germe. Vous pouvez trouver du riz et du blé complet, mais il existe un grand choix d'autres céréales non raffinées.

Les céréales complètes sont riches en minéraux

Les céréales complètes sont plus riches en nutriments que les céréales raffinées. En effet, c'est le germe et l'enveloppe des grains qui contiennent tous les éléments intéressants: vitamine E (anti-oxydante), B1, B2, B5, B6, B9, (excellentes pour la peau, les muscles et le cerveau), du magnésium (essentiel pour le fonctionnement nerveux et musculaire, anti-stress), sélénium, zinc (défenses immunitaires), du fer (pour combattre la fatigue)...

Découvrez Les bons minéraux pour booster votre énergie

Les céréales complètes sont rassasiantes

Bonnes pour la santé, les céréales complètes ont un autre avantage. En effet, ce sont des aliments à Indice Glycémique bas qui sont assimilables plus lentement par le

corps. Ils sont donc plus rassasiant sur le long terme que les aliments à IG haut. Consommez des céréales complètes vous permet donc d'éviter les fringales.... Donc les grignotages qui font prendre du poids. Par exemple, le riz complet a un IG de 50/100, alors que le riz blanc a une IG de 70/100. (100 étant l'indice le plus élevé, celui du sucre blanc). Découvrez Les meilleurs aliments anti-fringale

Les céréales complètes sont riches en fibres

Elles sont riches en fibres présentes essentiellement dans l'enveloppe du grain. Elles permettent d'améliorer le transit intestinal. Mais les personnes sensibles des intestins ont intérêt à consommer de petites quantités et de commencer avec des versions semi-complètes.

Mangez-vous assez de fibres?

Flocons, pâtes, farines, graines.... Les céréales complètes existent sous toutes ces formes et sont faciles à cuisiner. Un super aliment à toujours avoir dans son placard pour varier facilement vos menus !

Vous pouvez donc les consommer au petit-déjeuner en tartines, en galettes ou en pétales. Préférez toujours des pains complets artisanaux et pensez à un petit bol de muesli que vous pouvez même fabriquer maison.

Pour vos déjeuners et diners, vous pouvez diversifier vos menus avec des pâtes, du boulgour (blé), des graines germées et transformer vos recettes classiques avec des céréales complètes.



Pour le goûter, il est facile de préparer des crêpes, des gâteaux grâce aux farines semi-complètes du type farine T80 et pour les habitués, la farine intégrale (T150).

Il existe plein de céréales complètes

Pour manger des céréales complètes, ne vous contentez pas du riz ou du blé, n'oubliez pas l'avoine, le seigle, le quinoa (à cuire froid en salade, ou chaud en accompagnement), le millet, le sarrasin (en farine), l'orge ou le kamut.

Le conseil de Topsanté.com : Préférez les céréales complètes bio. Elles seront dépourvues de pesticides qui se stockent essentiellement dans l'enveloppe externe du grain.

MALADIE DE CROHN : UN RISQUE PLUS ÉLEVÉ DE CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Une étude scientifique danoise révèle que les femmes atteintes de maladie inflammatoire chronique de l'intestin ont un risque accru de cancer du col de l'utérus. Celles-ci devraient donc d'autant plus suivre les recommandations au sujet des frottis.

Dans une étude de janvier 2015, l'Institut national du cancer révélait que 40% des femmes ne réalisent pas de frottis régulièrement. Pourtant, c'est un moyen efficace pour dépister le cancer du col de l'utérus, qui peut être guéri lorsqu'il est traité à temps. Et d'après une étude scientifique danoise parue dans le Clinical Gastroenterology and hepatology journal, le frottis est d'autant plus important pour les femmes ayant une maladie inflammatoire chronique de l'intestin, car celles-ci ont un plus grand risque de cancer du col utérin.

Les chercheurs danois ont suivi plus de 27 000 femmes de 1979 à 2011. Globalement, leurs résultats révèlent que les femmes atteintes de maladie chronique de l'intestin (rectocolite hémorragique, maladie de Crohn) avaient plus de risque de dysplasie, une lésion du col utérin caractérisée par la présence de cellules anormales susceptibles d'évoluer vers un cancer. Chez les femmes atteintes de maladie de Crohn, le risque de cancer du col de l'utérus augmenterait de près de 30% par rapport à des femmes non atteintes.

Si les scientifiques n'ont pas encore de certitude quant à cette corrélation, ils pointent du doigt les biothérapies à base d'anti-TNF alpha pour stopper l'inflammation.

Même si d'autres recherches devront venir appuyer ces travaux, il est de bon ton de pratiquer un frottis de dépistage tous les trois ans dès l'âge de 25 ans, que l'on soit vaccinée ou non contre le papillomavirus.

ON FAIT LE PLEIN DE VÉGÉTAUX BONS POUR LA SANTÉ

Savez-vous pourquoi il est bon de manger des fruits et légumes ? Excellent de consommer des céréales complètes ? Et essentiel de faire le plein de légumineuses et d'oléagineux ? On fait le point sur les bienfaits santé des végétaux.

Les fruits et légumes anti-cancer et protecteurs des maladies cardiovasculaires

L'OMS recommande de consommer quotidiennement 400 à 500 grammes de fruits et légumes tandis que le programme national de la santé (PNS) nous répète à longueur de slogans de manger 5 fruits et légumes par jour. La raison ? Riches en vitamines, en minéraux en fibres et pauvres en calories, ces aliments ont tout intérêt à représenter une grande part de notre alimentation. Ils ont un rôle essentiel dans la prévention des maladies, comme les cancers, les maladies cardiovasculaires, l'obésité, et le diabète.

Consommés crus et entiers, les légumes conservent toutes leurs propriétés et c'est donc sous cette forme qu'ils nous protègent le mieux. En les épluchant et en les faisant cuire, on détruit certaines substances actives. C'est dans la peau des fruits et légumes qu'on trouve une grande partie des vitamines (mais aussi des pesticides !), c'est pourquoi on a tout intérêt à acheter des fruits et légumes bios pour pouvoir en consommer la peau. Par ailleurs, la cuisson dégrade une partie des vitamines et minéraux des fruits et légumes, il est donc préférable de les consommer crus si votre intestin n'est pas trop fragile.

Les céréales complètes pour le confort digestif

Les céréales complètes sont plus riches en nutriments que les céréales raffinées. En effet, c'est le germe et l'enveloppe des grains qui contiennent tous les éléments



intéressants: la vitamine E (antioxydante), les vitamines B1, B2, B5, B6, B9, (excellentes pour la peau, les muscles et le cerveau), du magnésium (essentiel pour le fonctionnement nerveux et musculaire, anti-stress), du sélénium, du zinc (qui stimule les défenses immunitaires), du fer (pour combattre la fatigue)... On préfère donc le riz, les pâtes et la farine complète aux versions « blanches » qui sont raffinées. Comme, elles sont riches en fibres, elles permettent d'améliorer le transit intestinal.

Les légumineuses pour contrôler sa faim

En prévention contre le cancer, pour faire baisser le taux de cholestérol ou une glycémie trop élevée, les légumineuses sont de vraies alliées santé. Il est conseillé d'accompagner vos légumineuses

de céréales pour compléter leur valeur en protéines ainsi que de légumes riches en vitamine C, pour obtenir une assimilation optimale du fer.

En manque d'inspiration pour cuisiner les légumineuses, piochez des idées exotiques dans les recettes indiennes riches en pois et lentilles.

Et pour éviter les ballonnements qu'elles peuvent provoquer, laissez tremper les légumineuses plusieurs heures dans l'eau, cuisez-les dans une eau non salée. Quelques grains de cumin dans l'eau de cuisson peuvent aussi limiter les maux de ventre.

Les oléagineux anti-cholestérol

Noix, noisettes, amandes sont riches en phytostérols, en oméga 3 et en vitamine E. Elles sont effi-

caces en cas d'excès de cholestérol, participent aux bons fonctionnements du système cardio-vasculaire et jouent un rôle protecteur contre le vieillissement cellulaire.

Comme ces fruits secs contiennent 60% de matière grasse, il ne faut pas les consommer en excès. Ils sont particulièrement adaptés aux sportifs pour donner de l'énergie avant un effort intense ou même après l'exercice physique pour récupérer plus vite.

Les herbes aromatiques et les épices au pouvoir anti-oxydant

Ciboulette, persil, thym, romarin ou cerfeuil... Les herbes aromatiques regorgent d'antioxydants puissants. Certaines épices comme le clou de girofle, le curcuma ou la cannelle contiennent 10 à 50 fois plus d'antioxydants que les myrtilles.

Les antioxydants contenus dans les épices nous protègent de nombreuses maladies comme les cancers, les maladies cardiaques, le diabète, l'arthrite, la dégénérescence maculaire, la maladie d'Alzheimer et le vieillissement en général. Pour préserver les propriétés des composants de ces herbes, il est préférable de les consommer crues.

Par ailleurs, en parfumant nos plats avec des épices et herbes aromatiques, on a la main plus légère sur la salière.

Et c'est une bonne nouvelle pour nos artères et notre système cardio-vasculaire car une trop grande consommation de sel augmente les risques d'hypertension artérielle, d'infarctus et d'AVC. Il est donc préférable de le remplacer par des aromates.

DÉTOX : NETTOYER SON FOIE NATURELLEMENT

Aux changements de saison, il est important de nettoyer l'organisme des toxines accumulées. Cette détox est particulièrement importante au printemps pour gommer la fatigue de l'hiver et apporter un petit coup de fouet à notre foie.

Pourquoi nettoyer son foie ?

Le rôle principal du foie est de filtrer le sang : il fait le ménage dans les globules rouges, élimine les déchets et fabrique la bile pour nous aider à digérer les graisses. Le foie est également chargé de capturer les toxines qui se retrouvent dans notre corps quand on mange, qu'on fume ou qu'on prend des médicaments. Nettoyer son foie (on dit aussi drainer son

foie) permet donc de l'aider dans sa fonction d'élimination mais cela lui donne aussi un petit coup de fouet nécessaire pour lui permettre de stocker les vitamines (A,D,K,E) dont notre organisme aura besoin.

Quelles plantes pour le foie ?

Le radis noir pour nettoyer le foie : on utilise généralement le jus (1 cuillère à soupe de 2 à 6 fois par jour) sans jamais dépasser 100 ml. Si vous n'aimez pas le goût, il existe sous forme de poudre, en gélules. L'artichaut pour stimuler le foie : en favorisant la sécrétion biliaire, l'artichaut facilite la digestion et prévient ou traite les troubles digestifs. On préconise

souvent de prendre 2 g de feuilles séchées, en infusion, 3 fois par jour. Le pissenlit pour évacuer les toxines : ses feuilles sont reconnues pour leurs bienfaits sur les fonctions biliaires de l'organisme. Elles évacuent les toxines en activant la sécrétion biliaire et par stimulation du foie. On préconise de laisser infuser de 3 à 5 g de feuilles séchées dans une tasse entre 5 et 10 minutes. A prendre jusqu'à 3 fois par jour.

Le boldo pour optimiser la digestion : ses feuilles contiennent une huile essentielle riche en eucalyptol et alcaloïdes qui stimulent la sécrétion de la bile en facilitant son évacuation jusqu'à l'intestin. Laissez infuser 10 minutes dans de l'eau bouillante 1 g de

feuilles séchées par tasse (ou utilisez un sachet-dose). Boire une tasse avant les repas (toujours prendre la boldo avant et non après les repas).

Et la cure de citron ?

Le citron aide le foie de deux façons : il stimule la production de la bile et il facilite la décomposition des graisses et leur évacuation. La digestion est ainsi plus efficace. En outre, ses propriétés diurétiques stimulent l'activité rénale et aide à l'élimination des toxines.

La cure de citron (à faire avec des citrons bio) est à faire sur 21 jours, surtout si vous souffrez de fatigue chronique. Découvrez comment faire cette cure ici .

PRÉSIDENTIELLE AU NIGERIA :

L'UE «féllicite chaleureusement» Muhammadu Buhari pour sa victoire

La chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini, a «chaleureusement félicité», mardi soir la victoire du candidat de l'opposition Muhammadu Buhari lors de l'élection présidentielle au Nigeria et remercié le président sortant, Goodluck Jonathan, pour sa «grande contribution» à la démocratisation du pays.

«Je félicite chaleureusement le général Buhari en tant que candidat victorieux du Congrès progressiste (APC), et tous ceux qui ont gagné un siège au Sénat ou à la Chambre des représentants, de tous les partis», a déclaré dans un communiqué Mme Mogherini, alors que la victoire du candidat de l'opposition n'avait pas encore été confirmée officiellement par la commission électorale.

La représentante de la diplomatie européenne a également salué «les candidats qui ont reconnu leur défaite avec grâce» et souligné que «ceux qui veulent contester les résultats devraient le faire par les procédures appropriées».

«Je remercie le président sortant, Goodluck Jonathan, pour sa grande contribution à la construction du pays et à la consolidation de la démocratie au cours des cinq dernières années, et je me réjouis de travailler avec le président nouvellement élu et son gouvernement», a ajouté Mme Mogherini.

Les observateurs électoraux de l'UE resteront au Nigeria pour examiner le déroulement des élections pour les gouverneurs le 11 avril, «dont nous espérons qu'elles se déroulent dans le même esprit pacifique et démocratique», précise le communiqué. Muhammadu Buhari a revendiqué mardi une large victoire à la présidentielle la plus serrée de l'histoire du Nigeria, suscitant l'immense joie de ses partisans.

Londres plaide pour une transition «pacifique»

Le Royaume-Uni a plaidé mercredi pour une transition «pacifique» au Nigeria après l'annonce des résultats de l'élection présidentielle, remportée par Muhammadu Buhari face au président sortant Jonathan Goodluck.

«Je félicite le prochain président du Nigeria Muhammadu Buhari pour sa victoire électorale et aussi le président (sortant) Goodluck Jonathan pour les qualités d'homme d'Etat dont il a fait preuve en organisant des élections libres et équitables et en acceptant le résultat», a affirmé dans un communiqué le ministre britannique des Affaires étrangères, Philip Hammond.

M. Hammond a souligné l'importance pour «les deux pays de s'assurer que la transition vers un nouveau gouvernement reste pacifique».

Muhammadu Buhari a remporté mardi la présidentielle au Nigeria avec 2,57 millions de voix d'avance sur le sortant Goodluck Jonathan, lors de l'élection la plus serrée de l'histoire du pays le plus peuplé d'Afrique, selon les résultats officiels proclamés mercredi.

APS



Buhari remporte la présidentielle avec 2,57 millions de voix d'avance

La commission nationale électorale indépendante (Inec) a précisé que M. Buhari, 72 ans, du Congrès progressiste (APC), avait remporté l'élection avec 15.424.921 voix ou 53,9% des 28.587.564 suffrages exprimés. Son rival, Goodluck Jonathan, 57 ans, du Parti démocratique populaire (PDP), a obtenu 12.853.462 voix (44,6%) à l'élection qui s'est déroulée samedi et dimanche. La victoire de M. Buhari, reconnu par M. Jonathan, constitue la première alternance démocratique au Nigeria.

Avec l'annonce tard dans la soirée de mardi au siège de la Commission nationale électorale indépendante (Inec) de sa victoire écrasante dans l'Etat de Borno, épicentre de l'insurrection de Boko Haram, M. Buhari remporte 21 Etats des 36 que compte la fédération nigériane. L'Union européenne a «chaleureusement félicité» mardi soir la victoire du candidat de M. Buhari.

Des milliers de Nigérians sont descendus dans les rues de Kano, la plus grande ville du nord musulman, pour célébrer la victoire de celui qu'ils ont plébiscité avec près de deux millions de voix --contre un peu plus de 200.000

pour Jonathan dans cet Etat--.

Une nuée de scooters et de voitures tous feux allumés faisaient des rodées avec leurs engins, dans un nuage gaz d'échappement. Des femmes voilées scandaien «Juste Buhari!» en choeur dans la foule.

Nombre d'entre eux brandissaient des balayettes, le symbole du parti de Buhari, le Congrès progressiste (APC).

Muhammadu Buhari a remporté mardi la présidentielle au Nigeria avec 2,57 millions de voix d'avance sur le sortant Goodluck Jonathan, lors de l'élection la plus serrée de l'histoire du pays le plus peuplé d'Afrique, selon les résultats officiels proclamés mercredi.

Le Nigeria, première économie du continent, qui compte 69 millions d'électeurs inscrits sur 173 millions d'habitants, a voté ce week-end pour élire, outre le président, les 109 sénateurs et les 360 députés du pays que compte le Parlement.

Malgré les couacs techniques, dus à l'utilisation de lecteurs de cartes électorales biométriques pour la première fois, qui ont engendré de longues files d'attente devant les bureaux votes, et la

menace d'attentats islamistes, les Nigérians ont été voter en masse pour faire entendre leur mécontentement, notamment sur les questions de sécurité et sur la corruption.

A Lagos, la capitale économique et la plus grande ville du pays, où Buhari a remporté la présidentielle, des feux d'artifice ont été lancés dans le quartier populaire d'Obalende, et les partisans du nouveau président ont laissé exploser leur joie dans les rues, à pied, dans des triporteurs et même à cheval. A Abuja, une foule compacte dansait devant le QG de campagne de l'APC.

M. Jonathan a téléphoné à M. Buhari dès 17h15, mardi, pour le féliciter et reconnaître sa défaite, selon l'opposition, un geste qui a été salué par les politiciens de tous bords.

«Je remercie tous les Nigérians, une fois de plus, pour l'immense opportunité qui m'a été donnée de diriger ce pays (...) J'ai transmis mes vœux personnels au général Muhammadu Buhari», a-t-il déclaré dans un communiqué. «Aucune ambition personnelle ne vaut le sang d'un Nigérian», a ajouté M. Jonathan.

Le président Jonathan reconnaît la victoire de Muhammadu Buhari

Le président nigérian Goodluck Jonathan a reconnu mardi sa défaite à l'élection présidentielle en faveur du leader de l'opposition, Muhammadu Buhari, dans un communiqué. «Je remercie tous les Nigérians, une fois de plus, pour l'immense opportunité qui m'a été donnée de diriger ce pays (...) J'ai

transmis mes vœux personnels au général Muhammadu Buhari», a-t-il déclaré dans un communiqué. L'addition des résultats officiels dans les 36

Etats que compte la fédération nigériane --auxquels s'ajoute la capitale fédérale-- donne M. Buhari vainqueur du scrutin, avec une avance de 2,75 millions de voix.

«J'ai promis à ce pays des élections libres et justes. J'ai tenu ma parole», a déclaré le président sortant.

Dans un pays souvent secoué par des violences post-électorales, M. Jonathan a appelé les Nigérians mécontents du scrutin à le contester par les voies lé-

gales, avant d'ajouter : «Aucune ambition personnelle ne vaut le sang d'un Nigérian. L'unité, la stabilité et le progrès de notre cher pays est plus important que tout le reste».

MM. Jonathan et Buhari ont signé la semaine dernière à Abuja, pour la seconde fois au cours de la campagne, un pacte de non-violence dans lequel ils s'engageaient à respecter les résultats communiqués par la commission électorale.



PRÉSIDENTIELLE EN RD CONGO : — Obama presse Kabila de respecter la Constitution

Le président américain Barack Obama a exhorté mardi son homologue congolais Joseph Kabila à respecter la Constitution de son pays.

«Le président a souligné l'importance de la tenue dans les délais d'élections crédibles et pacifiques qui respectent la Constitution de la République démocratique du Congo (RDC)», a indiqué la Maison Blanche dans un communiqué après une conversation entre les deux hommes.

Les élections présidentielles et législatives doivent avoir lieu en novembre 2016 dans ce pays.

M. Kabila est arrivé au pouvoir en 2001 après l'assassinat de son père Lau-



rent. Il a été élu président en 2006 et réélu en 2011 à l'issue d'un scrutin marqué par des irrégularités massives et à l'origine de la crise politique que traverse le pays. La Constitution lui interdit de se représenter.

Mais en février, le président a promulgué une réforme électorale qui pour-

rait, selon ses opposants, retarder l'élection présidentielle de 2016 et permettre à M. Kabila de se maintenir au pouvoir au-delà du terme de son mandat.

Cette révision de la Constitution avait déclenché des troubles meurtriers à Kinshasa et dans plusieurs villes de provinces en jan-

vier. Selon la Maison Blanche, le président Obama a salué «le bilan du président Kabila qui est parvenu à sortir la RDC de la guerre et a placé le pays sur la route d'un progrès démocratique continu que des élections justes et libres de 2016 devraient consolider».

MALI :

Le CICR suspend ses déplacements dans le nord suite à la mort d'un de ses employés

Le Comité international de la Croix-Rouge (Cicr) a suspendu tout ses déplacements dans le nord du Mali, après la mort d'un de ses membres dans une attaque visant un convoi humanitaire, selon un responsable du Cicr à Bamako.

«Nous suspendons nos mouvements sur l'ensemble des régions dans le nord du Mali» à la suite de l'attaque. «Il nous faut du temps pour comprendre ce qui s'est passé et qui en sont les responsables», a déclaré mardi le responsable de la communication du bureau du Cicr, Valery Mbao Nana. Il faudra, a-t-il souligné, «gérer tout ce que cela a pu créer comme sentiment dévastateur au sein de nos équipes».

«On ne pourra reprendre nos mouvements qu'une fois l'affaire élucidée», a-t-il ajouté.

M. Mbao Nana a réclamé des «garanties sécuritaires nécessaires» pour protéger le personnel du Comité. «Nous n'allons pas mettre la vie de nos



équipes en danger et le Cicr ne va pas reprendre ses mouvements», a-t-il insisté.

Il a rappelé que selon le droit humanitaire, il est de la responsabilité des forces combattantes d'assurer la sécurité des acteurs humanitaires. Le responsable de la communication du bureau du Cicr a toutefois rassuré qu'il ne s'agit pas d'une interruption des activités mais d'un arrêt des déplacements. «Une grande partie de nos activités sont tributaires de nos mouvements.

Ainsi, il est clair que, dans les conditions actuelles de suspension des mouvements, nous ne pourrons pas travailler comme par le passé. On peut difficilement travailler de façon optimale sans être en mesure de se déplacer», a-t-il regretté. Lundi, un employé du Cicr a trouvé la mort et un membre de la Croix-Rouge malienne blessé dans une attaque perpétrée contre leur convoi humanitaire dans le nord malien.

SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie et l'Afrique du Sud "préoccupées" par la détérioration de la situation humanitaire au Sahara occidental

L'Algérie et l'Afrique du Sud ont exprimé leur "préoccupation" quant à la détérioration de la situation humanitaire et à l'exploitation "illégitime" des ressources naturelles au Sahara occidental, indique un communiqué conjoint rendu public mercredi à l'issue de la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président sud-africain, Jacob Zuma, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Sur la question du Sahara occidental, les deux dirigeants ont réaffirmé leur soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et de son envoyé spécial, Christopher Ross, en vue de parvenir à une solution politique durable et juste fondée sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination à travers un référendum libre, honnête et impartial».

Dans ce contexte, les deux chefs d'Etat ont exprimé leur "préoccupation quant à la détérioration de la situation humanitaire et à l'exploitation illégale des ressources naturelles au Sahara occidental et on réitéré leur solidarité avec le peuple de la République arabe sahraouie démocratique dans ses efforts visant à réaliser ses aspirations nationales".

A cet égard, ils se sont félicités du communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, adopté le 27 mars 2015, et de l'organisation, prochainement en Afrique du Sud, de la sixième conférence internationale de solidarité avec le peuple du Sahara occidental.



LUTTE CONTRE BOKO HARAM : Les pays africains sollicitent l'aide de la communauté internationale

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU étudiait mercredi une demande des pays africains appelant la communauté internationale à les aider à lutter contre le groupe armé nigérian Boko Haram dont l'insurrection a entraîné la mort d'au moins 15.000 personnes en six ans.

Une résolution en ce sens a été déposée par le groupe des pays africains du Conseil, réuni en session extraordinaire pour étudier cette demande.

Le texte "appelle la communauté internationale à fournir un soutien actif et multiforme au Cameroun, au Tchad, au Niger, au Nigeria et à tout autre pays affecté par les actions du groupe terroriste Boko Haram, à leur demande, et en collaboration étroite avec leurs gouvernements respectifs".

Depuis 2009 lorsque le groupe Boko Haram s'est livré de manière massive à la violence au moins 15.000 personnes sont mortes", a déclaré le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, ouvrant la réunion.

D'innombrables enfants, femmes et hommes ont été enlevés, victimes de séances et recrutés de force. Des femmes et filles ont été visées par des abus particulièrement terrifiants, des villages et villes entiers ont été rasés, détruits", a-t-il poursuivi.

Il a également jugé "essentiel" que les autorités et la communauté internationale "intensifient leurs efforts" pour répondre aux besoins des victimes. Il a ajouté que "toutes les opérations militaires doivent être proportionnées, viser la menace et garantir l'obligation redimensionnelle", c'est à dire la traduction des suspects en justice.

Une importante localité libérée de Boko Haram

Les armées du Tchad et du Niger ont repris mardi aux insurgés de Boko Haram la localité stratégique de Malam Fatori, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé mercredi le porte-parole de l'armée nigérienne. «Malam Fatori est tombée depuis hier (mardi) soir», a déclaré le porte-parole, Moustapha Ledru, cité par l'agence AFP.

«La ville est sous notre contrôle. On est en train de faire du ratissage», s'est félicité un gradé nigérian. Les éléments de Boko Haram «ont fui» et se sont dirigés «une partie vers le lac Tchad (voisin), une partie vers le sud», a-t-il ajouté.

Il n'y a pas eu de résistance" hormis quelques accrochages avec des éléments isolés, finalement "neutralisés", faisant une dizaine de morts parmi les insurgés, a-t-il poursuivi.

Depuis leur entrée le 8 mars dans le nord-est du Nigeria, les troupes tchadiennes et nigériennes avaient fait de Malam Fatori un objectif majeur.

Des milliers de soldats nigériens et tchadiens sont impliqués dans l'offensive au nord-est du Nigeria. Le Tchad, qui intervient de part et d'autre du lac Tchad, est également actif sur un second front plus au sud, en territoire camerounais et nigérien.

37 morts et 80 blessés dans le bombardement d'une laiterie



Au moins 37 personnes ont été tuées et 80 blessées dans le bombardement nocturne d'une laiterie de Hodeida, dans l'ouest du Yémen, a indiqué mercredi le gouverneur de la province du même nom.

«Il y a eu 37 morts et 80 blessés» parmi les employés, a déclaré le gouverneur Hassan Ahmed al-Haï, sans préciser si l'usine a été touchée par un raid de la coalition conduite par l'Arabie saoudite ou par des tirs des rebelles chiites Houthis qui tiennent une position proche.

Les morts et les blessés ont été évacués vers l'Hôpital du 22-Mai. Selon le médecin en garde de l'établissement, les employés de la laiterie ont été victimes de l'explosion d'un réservoir de gaz, touché par un bombardement.

Une partie de l'usine a été dévastée par l'explosion et des recherches étaient toujours en cours mercredi pour tenter de dégager d'autres victimes éventuelles, a affirmé le directeur des services de santé de la province, Abdel Rahmene Jarallah.

Les circonstances exactes du bombardement restent imprécises. Des témoins ont affirmé que des rebelles Houthis avaient tiré des obus en direction de l'usine après que leur position proche ait été visée par un raid aérien de la coalition. D'autres, au contraire, ont indiqué que la laiterie avait été touchée par un missile tiré par un avion de la coalition.

Une intervention terrestre n'est «pas nécessaire» pour l'instant

Une intervention terrestre au Yémen n'est «pas nécessaire» pour l'instant, a affirmé mardi le porte-parole de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite qui mène depuis six jours des raids aériens contre les rebelles chiites ayant conquis des pans entiers de territoire yéménite. «Pour le moment, une intervention n'est pas nécessaire», a affirmé Ahmed Assiri, le porte-parole saoudien de la coalition composée de neuf pays arabes.

Mais une telle nécessité peut apparaître «à tout moment», a-t-il nuancé.

Le Yémen, pays le plus pauvre de la péninsule arabe, est frontalier de l'Arabie saoudite, où a trouvé refuge depuis samedi le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, chassé de la capitale Sanaa par les rebelles chiites Houthis. Après être entrés dans Sanaa en septembre, les Houthis ont conquis des régions dans le centre, l'ouest et le sud, jusqu'à menacer Aden, la deuxième ville du pays, entraînant le début des frappes.

M. Assiri a rappelé que les raids de la coalition étaient destinés à bloquer l'avancée des Houthis vers Aden, et expliqué que d'autres frappes dans le nord,

bastion des rebelles chiites, visaient à «les empêcher d'avancer vers la frontière saoudienne».

Sur la côte, des navires de guerre bloquent les accès maritimes. Des agences d'aide humanitaire ont signalé mardi leurs difficultés à acheminer un soutien crucial pour la population civile via la frontière saoudienne, alors que la logistique est compliquée par la fermeture des principaux aéroports et ports du pays, en raison des combats. L'Arabie accueillera toute aide humanitaire du moment qu'elle passe «par des canaux diplomatiques», a affirmé Ahmed Assiri, exigeant une coordination avec les autorités militaires.

Il s'est justifié après les critiques d'Amnesty International, sur la mort d'au moins six civils, dont quatre enfants, figurant parmi quatorze personnes brûlées vives après un raid de la coalition qui a visé mardi avant l'aube une cible Houthis dans la province d'Ibb (centre du Yémen). «S'il y a des civils tués (...) ce n'est pas le but de l'opération. Les dommages collatéraux peuvent se produire», a déploré M. Assiri à ce sujet. «La coalition a été visée par des miliciens depuis une zone résidentielle et l'aviation a dû répliquer», a-t-il auparavant justifié.

YÉMEN

Au moins 62 enfants tués depuis une semaine dans les combats selon l'Unicef

Au moins 62 enfants ont été tués et 30 autres blessés dans les combats au Yémen depuis une semaine, a annoncé l'Unicef mardi.

«Les enfants doivent absolument être protégés, et toutes les parties dans ce conflit devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour protéger les enfants», a déclaré Julien Harneis, représentant de l'Unicef pour le Yémen, qui se trouve actuellement en Jordanie.

«Les combats ont gravement endommagé les services sanitaires les plus rudimentaires ainsi que le système éducatif», souligne encore l'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, dans ce communiqué.

Et l'organisation de citer «l'insécurité alimentaire généralisée et la malnutrition» comme problèmes affectant les plus jeunes.



Le Yémen est en proie à de violents combats et, depuis jeudi dernier, l'Arabie saoudite bombarde les rebelles chiites Houthis et leurs alliés qui contrôlent de vastes régions du pays.

Prouve de la précarité de la situation: l'ONU a retiré du Yémen la totalité de son personnel étranger et installé

son émissaire Jamal Benomar en Jordanie.

Les Nations unies soutiennent depuis le président Abd Rabbo Mansour Hadi, qui s'était réfugié dans son fief d'Aden (sud du Yémen) après avoir fui la capitale Sanaa, avant de s'installer en Arabie saoudite la semaine dernière.

L'EASA recommande d'éviter le survol du Yémen

L'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) recommande aux compagnies aériennes d'éviter le survol du Yémen, a indiqué mardi soir un porte-parole.

Dans un bulletin d'information sur la sécurité daté du 30 mars, l'Agence «attire l'attention» des compagnies aériennes sur une circulaire des autorités aériennes françaises demandant aux compagnies du pays de ne pas autoriser «jusqu'à nouvel ordre» leurs appareils à pénétrer dans l'espace aérien yéménite.

En procédant de la sorte, l'EASA qui n'a pas le pouvoir d'imposer aux compagnies de ne pas survoler une zone

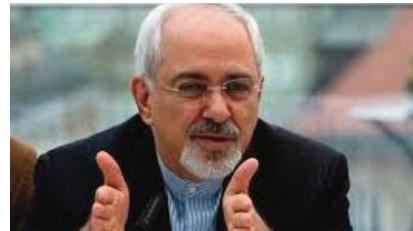
donnée, recommande de fait d'éviter l'espace aérien du Yémen, a expliqué un porte-parole de l'Agence.

L'Agence fédérale américaine de l'aviation (FAA) qui possède quant à elle ce pouvoir, a estimé vendredi que le survol de la région présentait «un risque inaccepté» pour les appareils de l'aviation civile des Etats-unis, en raison notamment «des opérations militaires en cours et de l'instabilité politique» de la zone.

La coalition conduite par l'Arabie saoudite a déclenché jeudi dernier des raids aériens au Yémen contre des rebelles chiites qui contrôlent de vastes régions du pays.

IRAN-NUCLÉAIRE

«Bons progrès, nous espérons conclure» mercredi



De «bons progrès» ont été accomplis dans les négociations nucléaires entre l'Iran et les grandes puissances, a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, alors qu'un responsable américain a déclaré que «toutes les questions n'avaient pas été réglées» encore.

«De bons progrès ont été accomplis dans les discussions. Nous avons décidé de recommencer vers 06 ou 07h00 et nous espérons conclure aujourd'hui (mercredi).

Ensuite on commencera la rédaction de l'accord final qui doit voir le jour d'ici fin juin, a déclaré M. Zarif.

Un diplomate américain a toutefois déclaré que «toutes les questions n'ont pas été réglées» en réponse au chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov qui avait affirmé un peu plus tôt que les ministres des grandes puissances et de l'Iran étaient parvenus à un accord de principe sur tous les points clés du dossier nucléaire iranien.

«On peut dire avec une relative certitude qu'au niveau ministériel nous sommes parvenus à un accord de principe sur tous les aspects clés d'un règlement de ce dossier, qui commencera à être couché sur le papier dans les prochaines heures ou d'ici un jour», a déclaré M. Lavrov, cité par l'agence Ria Novosti.

M. Lavrov a ajouté que l'annonce de l'accord de principe sera faite par M. Zarif (et Federica Mogherini), la chef de la diplomatie de l'Union européenne.

Selon M. Lavrov, «les détails techniques seront finalisés par les experts avant fin juin» date à laquelle les deux parties doivent conclure un accord final pour mettre fin à plus de 12 ans de crise dans le dossier nucléaire iranien.

De son côté, le chef de la diplomatie française Laurent Fabius a décidé de quitter mercredi matin Lausanne où se déroulent les négociations sur le nucléaire iranien tout en annonçant qu'il reviendra «lorsque ce sera utile», selon son cabinet.

Obama se réunit avec son équipe de sécurité nationale



Barack Obama s'est réuni avec son équipe de sécurité nationale mardi soir pour discuter des avancées dans les négociations sur le nucléaire iranien a indiqué la porte-parole du Conseil de sécurité nationale, Bernadette Meehan.

Les négociations qui se déroulent à Lausanne, en Suisse, ont été suspendues pour la nuit et doivent reprendre tôt mercredi matin.

«Ce soir le président a tenu une réunion par vidéo-conférence avec les membres de son équipe de sécurité nationale pour discuter des négociations du 5+1 avec l'Iran. Le président a été mis au courant de l'avancée des négociations par les secrétaires (d'Etat John) Kerry et (de l'Énergie Ernie) Moniz, ainsi que par d'autres membres de l'équipe de négociations de Lausanne», a indiqué Mme Meehan, précisant que M. Obama avait remercié les négociateurs pour leurs efforts. Le vice-président Joe Biden, le secrétaire à la Défense Ashton Carter et la conseillère à la sécurité nationale, Susan Rice, participaient notamment à cette réunion. Une photo diffusée par la Maison Blanche montre M. Obama entouré de plusieurs conseillers, apparemment dans la «situation room» de la résidence exécutive, en train de s'entretenir par écrans interposés avec MM. Kerry et Moniz, qui sont sur place à Lausanne. Plus tôt dans la soirée, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov avait affirmé que les ministres des grandes puissances et de l'Iran étaient parvenus à un accord de principe sur tous les points clés du dossier nucléaire iranien.

La date butoir fixée pour aboutir à un compromis dans les négociations sur le nucléaire iranien avait été fixée à mardi soir minuit. Celle-ci a expiré, mais plusieurs délégations ont affirmé avoir fait suffisamment de progrès pour continuer les discussions mercredi et tenter de régler les derniers problèmes.

Les négociations réunissent des émissaires du groupe 5+1 (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni et Allemagne) et de l'Iran.

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN

Pas d'accord sans une résolution de tous les problèmes persistants

Le chef des négociateurs iraniens, Abbas Araghchi, a indiqué mercredi qu'il ne pourrait y avoir d'accord sans «un cadre pour la levée de toutes les sanctions» imposées à Téhéran.

«On ne peut avoir un accord global tant qu'on n'aura pas résolu tous les problèmes», notamment les sanctions, la recherche et le développement, a déclaré M. Araghchi dans une interview en direct à la télévision officielle depuis Lausanne (Suisse), où se déroulent les négociations.

Un communiqué conjoint sur les progrès réalisés ces derniers jours dans les négociations devait être publié dans la journée à Lausanne, selon la même source. M. Araghchi a précisé que la rédaction de détails clés sur certaines questions devait servir de fondement à un accord ayant commencé, affirmant toutefois que l'Iran n'allait pas se précipiter pour la conclusion d'un accord.

«Nous n'allons pas nous laisser entraver par le temps», a-t-il dit, soulignant que «le temps est important pour nous mais le contenu des négociations et nos exigences sont plus importants». Parmi les questions non résolues, il a cité celle de l'utilisation dans l'avenir de centrifugeuses plus puissantes et plus modernes.

«Les sanctions sont une des questions clés et concernant le programme nucléaire iranien, le sujet de la recherche et du développement de centrifugeuses modernes doit se poursuivre», a-t-il insisté.

Par ailleurs, M. Araghchi a assuré que le départ de Lausanne des ministres des Affaires étrangères chinois, français et russe n'était pas lié aux négociations.

«Ils avaient d'autres engagements», a-t-il assuré. «Les pourparlers dureront le temps qu'il faudra», a-t-il conclu.

AFGHANISTAN

13 personnes enlevées dans le Nord



Treize personnes ont été enlevées mercredi par des hommes armés non identifiés dans la province afghane de Sar-e-Pul, à 350 km au nord de la capitale Kaboul, a indiqué un membre du conseil provincial.

«Une trentaine de personnes qui se rendaient du chef-lieu provincial de Sar-e-Pul au district de Balkh ont été enlevées mercredi matin lorsqu'un groupe d'hommes armés, probablement des talibans, ont intercepté leurs véhicules dans la région de Dama, pour ensuite les emmener vers des destinations inconnues», a déclaré M. Hayatullah Alamaï, le représentant du conseil provincial, sans donner plus de détails.

Un autre membre du conseil provincial, Ghulam Nabi Khuram a également confirmé l'incident, qu'il a attribué aux insurgés talibans. Il y a quelques jours déjà, des hommes armés non identifiés avaient enlevé quatre personnes dans la province voisine de Balkh et leur sort reste inconnu.

Fin février, des hommes armés non identifiés avaient enlevé 31 personnes dans la province méridionale de Zabol.

PALESTINE-ISRAËL

Démission du ministre palestinien de l'Economie Mohammed Mustafa



Le ministre palestinien de l'Economie, Mohammed Mustafa, en charge notamment du dossier de la reconstruction de la bande de Gaza après l'offensive israélienne meurtrière déclenchée en juillet dernier, a annoncé sa démission, au moment où les travaux dans l'enclave sont toujours au point mort.

Le responsable palestinien, également vice-Premier ministre du gouvernement d'union né en juin de la réconciliation entre le Hamas et le Fatah, n'a pas fourni d'explications sur les raisons de sa démission.

Ces derniers mois, ce ministre n'a eu de cesse de fustiger la lenteur de la reconstruction de Gaza, après 50 jours de pilonnage de l'aviation israélienne qui ont fait près de 2.200 morts Palestiniens et des dizaines de milliers de per-

sonnes sans abri.

A maintes reprises, M. Mustafa avait notamment dénoncé les promesses non tenues des donateurs internationaux, précisant que sur plus de 5 milliards de dollars promis au Caire en octobre, seulement quelques centaines de millions avaient été décaissés.

Le dossier de la reconstruction est également l'une des pommes de discorde qui persistent entre les deux groupes rivaux du Hamas et du Fatah.

La Palestine devient Etat membre de la Cour pénale internationale

La Palestine est devenue formellement mercredi membre de la Cour pénale internationale (CPI), avec l'intention d'y poursuivre les dirigeants israéliens pour crimes de guerre, ont rapporté des médias.

Une cérémonie à huis clos s'est déroulée au siège du tribunal à La Haye pour marquer cette adhésion, qui constitue un pas de plus dans l'initiative diplomatique et judiciaire engagée en 2014 par l'autorité palestinienne.

Fin 2014, les Palestiniens ont décidé de rejoindre la CPI, qui a pour vocation de poursuivre les auteurs de génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, après avoir vu rejeter par le Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution mettant fin à l'occupation israélienne dans les trois ans.

En même temps qu'il demandait l'adhésion à la CPI, le président palestinien Mahmoud Abbas avait en-



voyé à la cour un document autorisant la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, à enquêter sur des crimes commis dans les Territoires palestiniens, précisément à Gaza.

La première plainte que la direction palestinienne entend déposer auprès de la CPI portera sur des crimes perpétrés après le 13 juin 2014, quand l'occupant israélien a lancé une vaste campagne d'arres-

tations suivie de la guerre à Gaza.

Durant 50 jours d'agression, Israël a tué près de 2 200 Palestiniens, en grande majorité des civils.

L'admission de la Palestine à la CPI porte à 123 le nombre d'Etats ayant ratifié le statut de Rome, le traité fondateur de la Cour, depuis son entrée en vigueur le 1er juillet 2002.

TURQUIE

22 militants d'extrême gauche arrêtés après la prise d'otage meurtrière d'Istanbul

La police turque a interpellé mercredi une vingtaine de proches du groupe clandestin d'extrême gauche à l'origine de la prise d'otage qui s'est soldée la veille par la mort d'un magistrat et des deux militants qui le retenaient, ont rapporté les médias.

Le coup de filet des forces de l'ordre s'est déroulé dans la ville d'Antalya (sud) et a visé 22 étudiants soupçonnés de liens avec le Parti/Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C), qui a revendiqué la prise d'otage de mardi.

Selon l'agence de presse Dogan, la police est intervenue après avoir reçu des renseignements laissant



penser que le DHKP-C préparait d'autres opérations similaires à celle menée au palais de justice d'Istanbul.

Les forces de l'ordre sont intervenues mardi soir contre deux militants armés proches de ce groupe marxiste, connu pour avoir mené de nombreux attentats en Turquie depuis les années 1990, qui retenaient depuis plusieurs heures un magistrat et menaçaient de le tuer.

Les deux preneurs d'otage ont été tués lors de l'intervention et le procureur Mehmet Selim Kiraz est décédé de plusieurs blessures par balles.

APS

La fiction historique «Lotfi», dédiée au parcours combattant du Colonel Lotfi, une des figures charismatiques de la guerre de libération tombé au champ d'honneur à l'âge de 26 ans, a été présenté mercredi en avant première à la presse algéroise.

Le film historique présentée à la presse algéroise

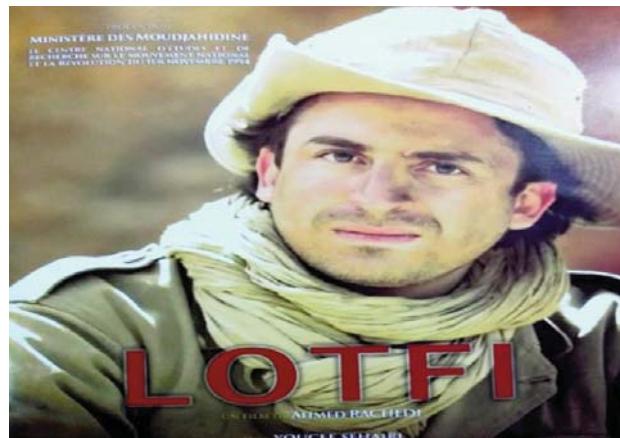
D'une durée de 170 mn, cette œuvre biographique réalisée par Ahmed Rachidi est produite par le ministère des Moudjahidine sur la base d'un scénario coécrit par Sadek Bakhouche et le réalisateur du film.

Le film relate le parcours du Colonel Lotfi, Benali Boudghène de son vrai nom (campé à l'écran par Youcef Sehairi), depuis ses débuts de militant à Tlemcen où, avec ses camarades du lycée franco-musulman, il placardait l'appel du 1^{er} Novembre 1954, adressé par le FLN au peuple algérien.

Dans cette première partie, le spectateur découvre un jeune militant - appelé Benali Deghine dans le film -, instruit, issu d'une famille lettrée de Tlemcen, et un amoureux de littérature qui fréquente la medersa et le lycée de sa ville.

Recherché par la police, Benali Boudghène rejoint le maquis en 1955, à l'âge de 21 ans dans la wilaya V historique (Oranie) dont il assumera très vite le commandement en choisissant le nom de guerre de «Brahim».

Les événements du film s'enchaînent à grande vitesse donnant une part importante aux scènes de bataille, au détriment de l'ascension du jeune combattant dans la hiérarchie de l'ALN. La seconde partie de cette œuvre tente de



dresser un portrait de l'intellectuel et militant qu'était Benali après s'être vu confier le commandement de la Wilaya V historique avec le grade de Colonel en 1958.

Le Colonel Lotfi apparaît sous un autre jour à Oujda aux côtés de grands noms de la révolution, comme Larbi Ben M'hidi, Abdelhafid Boussouf et

Houari Boumediene. Membre du Conseil national de la révolution, le jeune colonel brille par ses positions, refusant que «de militaire prenne le pas sur le politique dans la composante même du GPR (Gouvernement Provisoire de République Algérienne)», tout comme il regrettera «l'absence de femmes combattantes au sein du com-

mandement». Une fois ses préoccupations exprimées devant les colonels de la révolution, Lotfi reprend le chemin de Bechar en contournant la ligne Maurice et Challe pour tomber au champ d'honneur le 27 mars 1960 à Djebel Bechar. Même s'il représente un support documentaire supplémentaire, le film donne une vision sur le parcours du combattant dans son volet militaire, accordant, des premiers spectateurs, une «trop grande» importance aux scènes de bataille dont les effets visuels et sonores restent encore peu maîtrisés. Outre le côté technique, les auteurs du scénario ont adopté un discours direct, jugé explicite - au point de paraître superficiel et surjoué par les acteurs - ne laissant aucune place à la lecture personnelle du spectateur.

«Lotfi» qui est le troisième film du réalisateur, après «Mustapha Ben Boulaïd» (2009) et «Krim» (2015) traités dans le même veiné, reconduit également le même casting (Hassan Kechach, Mustapha Laaribi), dans un même contexte, ce qui donne au spectateur l'impression de suivre une série enfermée dans un même imaginaire créatif. Entamé en janvier 2014 la fiction «Lotfi» devrait être prochainement projeté en salle.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

AVIS MODIFICATIF DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N°.....78/2015

Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint relatif à l'opération «Etude d'aménagement d'oued Chellif au niveau du tissu urbain de la commune de chlef», paru dans les quotidiens nationaux "النهار" en langue nationale en date du 30/10/2014 et "DK NEWS" en langue étrangère (français) en date du 30/10/2014 sous le N° ANEP 153 801; que l'attribution provisoire du marché est arrêtée comme suit:

lot	BUREAUX D'ETUDES	Montant de L'offre	Délais de réalisation	Note	Critère de choix
Etude d'aménagement d'oued Chellif au niveau du tissu urbain de la commune de chlef.	B.E.T MATH NIF : 0999250193274413	15 452 775,00	08 Mois	56,75	Moins disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire contestant le choix opéré, peut adresser un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire des marchés, dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse, auprès de la commission des marchés de wilaya de Chlef. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant dans les dix (10) jours à compter de la première publication dans les quotidiens nationaux ayant assuré la première publication.

Les soumissionnaires désirant consulter les résultats de l'évaluation de leur offre. Sont invités de se rapprocher de la direction des ressources en eau de la Wilaya de Chlef (service de l'assainissement) et ce dans un délai ne dépassant pas les trois (03) jours et ce conformément de l'article 125 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

DK NEWS

Anep : 316 481 du 02/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUDOUAOU
COMMUNE DE BOUDOUAOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/2015

N.I.F : 41000200003509701001

Le président de l'assemblée populaire communale de Boudouaou lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour les projets suivant :

Projet n° 01) : Aménagement route du stade communal, commune de Boudouaou

Les entreprises qualifiées dans le domaine de travaux public comme activité principal ou secondaire (catégorie 02 et plus). Intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charge, auprès du bureau des marchés publics sis au siège de l'APC de Boudouaou, contre le versement d'une somme de Mille dinars (1000,00 DA) payable auprès du trésorier intercommunal de Boudouaou.

À monsieur le président de l'APC de Boudouaou

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/2015

Projet : « A NE PAS OUVRIR »

L'offre technique est composée des pièces suivantes :

1. Déclaration de probité signée renseignée et datée ;
2. L'instruction aux soumissionnaires dûment paraphée, datée et signée ;
3. Déclaration à soucrire dûment signée, renseignée et datée ;
4. Cahier judiciaire du signataire du marché en cours de validité à la date de soumission ;
5. Copié du registre de commerce ;
6. Bilan financier de l'entreprise des trois dernières années (2011-2012-2013)
7. Copié de la carte d'immatriculation fiscale ;
8. Pièces fiscales et parafiscales devant constater la mise à jour des redevances ou cotisations CNAS, CASNOS et CACOBAT ;
9. Extrait du Rôle (apprécié ou échéancier) ;
10. Cahier des prescriptions spéciales daté et dûment signé portant la mention lu et approuvé ;
11. Liste des moyens humains et matériels (moyens humains justifiés par attestation d'affiliation CNAS pour l'effectif d'encadrement et diplômes, pour les moyens matériels : photocopies des cartes grises et factures d'achat pour le matérielles non roulat) ;
12. Références professionnelles de l'entreprise (attestation de bonne exécution valorisées et signées par le maître de l'ouvrage) ;
13. Planning prévisionnel d'exécution du projet ;
14. Certificat de qualification et de classification de l'entreprise ;
15. Une attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales (année 2013).

L'offre Financée comprend les pièces suivantes :

1. Lettre de soumission.
 2. Bordereau des prix unitaires.
 3. Devis estimatif et quantitatifs (le tout signé et paraphé par le soumissionnaire).
- Le jour de dépôt des offres est fixé au 20^{ème} jour à compter du premier jour de la parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux avant 11h15.
L'ouverture des plis technique et financier se fera en séance publique le même jour à 11h15.
Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.
Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un projet ou les deux projets.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent dix (110) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres fixée ci-dessus.

DK NEWS

Anep : 316 618 du 02/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE CHLEF
NIF : 408015000002066

مديرية الأشغال العمومية
لولاية الشلف

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément à l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé au :

- Premier avis d'appel d'offre national restreint N° 27/2014 qui a été publié dans :
 - Le journal "الصحراء السياسية" en date du 01/10/2014.
 - Le journal "LA TRIBUNE" en date du 01/10/2014.
- Deuxième avis d'appel d'offre national restreint N° 27/2014 qui a été publié dans :
 - Le journal "الصحراء اليومي" en date du 04/03/2015.
 - Le journal "DK NEWS" en date du 04/03/2015.

Intitulé de l'Opération : Réalisation d'une trémie sur R.N 04 sortie Ouest de la ville de Chlef.

Projets : Fourniture et pose des panneaux composites sur les ouvrages au niveau de la R.N 04 situé entre le P.K 163 et le P.K 170.

Est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Désignation du projet	Entreprise	NIF	Note Technique /50	Montant (T.T.C)	Délai De Réalisation	Critères De Choix
Fourniture et pose des panneaux composites sur les ouvrages au niveau de la R.N 04 situé entre le P.K 163 et le P.K 170.	E.T.B CHERAITIA NOUREDDINE	184190200169198	64,00 Points	32.467,500,00 DA	05 Mois	Entreprise moins disante

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10.236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les (10) dix jours à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 316 353 du 02/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**WILAYA D'ADRAR****DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La Direction de la formation professionnelle de la wilaya d'Adrar informe que l'attribution provisoire du marché relative le lot n°05 : Bloc 03 logements d'astreint dans le cadre de l'opération Etude, réalisation et équipement en mobilier scolaire service communs et parc auto d'un centre de formation professionnelle et apprentissage à TINERKOUK au nom ETB Mustapha Abdelkader publié sur le quotidien El Hayat le 30/10/2014 ainsi que DK News le 29/10/2014 a été annulé.

DK NEWS

Anep : 316 564 du 02/04/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**WILAYA D'ALGER**

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'EL HARRACH
COMMUNE D'EL HARRACH

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/STN/2015

La commune d'El Harrach lance un avis d'appel d'offre national ouvert aux Bureaux d'Etudes spécialisés dans les domaines:

*Bâtiment - Architecture et Aménagement Urbain.

*Hydraulique.

*Travaux Publics.

Afin d'établir un fichier des BET qui auront la mission de maîtrise d'œuvre des projets à travers la commune:

Etude – Suivi des Projets.

Les BET intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer les cahiers des charges au secrétariat du Bureau des marchés au siège de l'APC d' El Harrach, contre un paiement de 2000 DA pour chaque cahier des charges auprès de la trésorerie communale, sise à la Rue Ahmed Hamidouche.

*** Offre technique :**

-La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint).

-La déclaration de probité.

-Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté » annexé de ses spécifications techniques.

-Une copie de l'agrément et/ou la mise à jour délivrée par l'administration compétente.

-Les bilans financiers (des trois (03) dernières années certifiés).

-Les attestations fiscales et parafiscales (CNAS et/ou CASNOS).

-Un extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité.

-Les références professionnelles, (catalogue des projets ayant fait l'objet d'étude et de suivi ainsi que les PV d'approbation des études et de réception provisoire et définitive).

-Liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec pièces justificatives).

-Certificat de dépôt des comptes sociaux pour (SARL, EURL,...etc).

-Statut du BET.

-Le numéro d'indentification fiscal (NIF).

-La soumission selon le modèle ci-joint.

Les offres doivent comporter une offre technique qui sera insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre cette dernière devra être adressée à Monsieur le président de l'APC d' El Harrach et déposée au niveau du BUREAU D'ORDRE Secrétariat Général. Elle devra porter la mention :

SOUMISSION

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

N° : 03/STN/2015

Bureaux d'Etudes spécialisés dans le domaine
de

Missions maîtrise d'œuvre des projets

A travers la Commune

« A ne pas ouvrir »

La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un jours (21) à compter de la première date publication du présent avis avant 12H00.

N.B :

-Toutes les pièces demandées doivent obligatoirement être à jour.

-Les soumissionnaires pourront assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le jour coïncidant avec la date limite de dépôt des plis à 14H00.

DK NEWS

Anep : 316 533 du 02/04/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:30 Culture Infos : TFou
10:10 : Automoto
11:00 Sport : Téléfoot
11:55 Culture Infos : L'affiche du jour
11:58 Autre : Météo
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:45 Autre : Météo
12:50 Culture Infos : Du côté de chez vous
13:00 Autre : Journal
13:25 Culture Infos : Grands reportages
14:45 Culture Infos : Reportages
15:25 Série TV : Mentalist
16:15 Série TV : Mentalist
17:05 Série TV : Mentalist
17:55 Culture Infos : Sept à huit
19:50 Culture Infos : Là où je t'emmènerai
19:55 Autre : Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de services My Million
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canneteloup
20h55 Série de suspense Unforgettable
Inédit
21h45 Série de suspense Unforgettable
22h35 Série de suspense Unforgettable
23h25 Série de suspense Unforgettable

2

06:10 Série TV : Foudre
06:30 Série TV : Foudre
07:00 Culture Infos : Thé ou café
08:05 Sport : Rencontres à XV
08:30 Culture Infos : Sagesses boudhistes
08:45 Culture Infos : Islam
09:15 Culture Infos : La source de vie
10:00 Culture Infos : Présence protestante
10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur
12:05 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
13:00 Autre : Météo 2
13:02 Autre : Journal
13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...
14:04 Autre : Météo 2
14:05 Culture Infos : Point route
14:10 Autre : Vivement dimanche
16:25 : Grandes nature
17:20 Culture Infos : La famille Millevoye, à chacun son métier
17:30 : Stade 2
18:40 Autre : Vivement dimanche prochain
19:45 Autre : Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h47 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 Santé Aventures de médecine Inédit
22h45 Société Ils n'étaient pas des héritiers
23h40 Politique Au nom du Temple

3

06:00 Autre : EuroNews
06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
06:39 : Popeye
06:44 : Popeye
06:51 : Tom et Jerry Tales
07:16 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
07:42 : Tom et Jerry : la chasse au trésor
08:19 : Tom et Jerry : la chasse au trésor
08:57 Série TV : Tom et Jerry Show
09:20 Cinéma : En sortant de l'école
09:30 : Patinage artistique
11:25 Autre : Météo

11:30 Culture Infos : Dans votre région
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche
12:55 Culture Infos : 30 millions d'amis
13:55 Culture Infos : Jour de brocante
15:00 Autre : En course sur France 3
15:20 Sport : Cyclisme
16:55 Culture Infos : Du côté de chez Dave
17:45 Autre : Flash spécial élections départementales 2015
17:50 Autre : Le grand Slam
18:45 Culture Infos : La famille Millevoye, à chacun son métier
18:55 Autre : Elections départementales 2015
19:00 Autre : Journal régional
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Téléfilm policier La loi de Barbara Inédit
22h30 Météo
22h32 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h35 Grand Soir 3
23h15 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

06:45 Culture Infos : Le journal des jeux vidéo
07:15 Série TV : Gorg et Lala
07:25 Série TV : Drôles de colocs
07:35 Série TV : Drôles de colocs
07:45 : Les Dalton
07:55 : Les Dalton
08:00 Série TV : Onn / Off
08:05 Série TV : Onn / Off
08:15 : La grille
09:00 : Formule 1
11:05 : Les nouveaux explorateurs
11:57 Autre : La météo
11:59 Culture Infos : Rencontres de cinéma
12:20 Autre : Zapping de la semaine
12:45 Autre : Le JT
12:55 Culture Infos : Le supplément
14:35 Autre : La semaine des Guignols
15:10 : Les nouveaux explorateurs
16:00 Autre : La semaine de Gaspard Proust
16:16 Série TV : Spotless
17:05 Série TV : Spotless
18:00 : Zapsport
18:10 : Formula One, le magazine de la F1
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Drame La voie de l'ennemi Inédit
22h55 Magazine du cinéma Plateau cinéma documentaire
22h57 Société Banksy Does New York

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Absolument stars
10:00 Culture Infos : Turbo
11:10 Culture Infos : Sport 6
11:20 Culture Infos : Turbo
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Autre : Recherche appartement ou maison
14:20 Culture Infos : Maison à vendre
16:10 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer
17:15 Culture Infos : 66 minutes
18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand format
19h45 Le 19.45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Magazine de société Patron incognito Inédit
22h30 Magazine de société Patron incognito

La sélection

20h55

TF1**Falco****Résumé**

Un an après le drame, Falco vit en forêt, seul, loin de tout, fuyant la violence et la ville, décidé à ne plus remettre un pied dans la police. Mais le sort en décide autrement. Un mystérieux tueur en série sévit en effet dans la capitale. Il semble qu'il agisse pour le compte de Michel Drouet, un tueur d'enfant incarcéré depuis vingt ans. Or Falco est le seul à avoir fait parler Drouet dans le cadre d'une précédente enquête. La commissaire Perego, convaincue que Falco peut arrêter le massacre, veut le convaincre de revenir...

2

20h45

Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire : Actualité : Le poids du Front National

Les équipes d'« Envoyé spécial » réagissent à l'actualité et décryptent le poids du Front National au lendemain des résultats des élections départementales.

Le grand méchant sac

Un amendement voté le 25 juin dernier prévoit d'interdire les sacs plastiques à usage unique à partir du 1er janvier 2016 : dix mois pour se débarrasser d'un produit installé dans le quotidien depuis près de soixante ans.

Etats-Unis : la peine de mort

Aux Etats-Unis, depuis quelques mois, la peine de mort par injection létale connaît de terribles ratés : des condamnés asphyxiés, qui se débattent avant de succomber à deux heures d'agonie. Leurs proches attaquent aujourd'hui l'Etat pour traitement inhumain. Des prisons américaines aux grands laboratoires européens, enquête sur ces produits létaux.

3

19h30

Shoah

**Résumé**

Des nazis, des rescapés et des Polonais racontent, au jour le jour, l'extermination de six millions de juifs durant la Seconde Guerre mondiale.

CANAL+

20h55

House of Cards

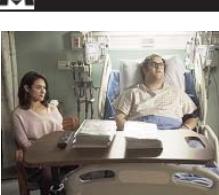
**Résumé**

Alors que Francis et Claire semblent s'être réconciliés, louragan Faith approche dangereusement de la Côte Est des États-Unis. Les caisses de l'Etat ayant été vidées pour mener à bien leurs projets respectifs, il ne reste plus rien pour combattre cette catastrophe naturelle majeure qui pourraient bien coûter la vie de milliers d'Américains. Face à cette menace, la presse et le Congrès font pression sur le président Underwood pour qu'il renfloue le fonds d'urgence...

M

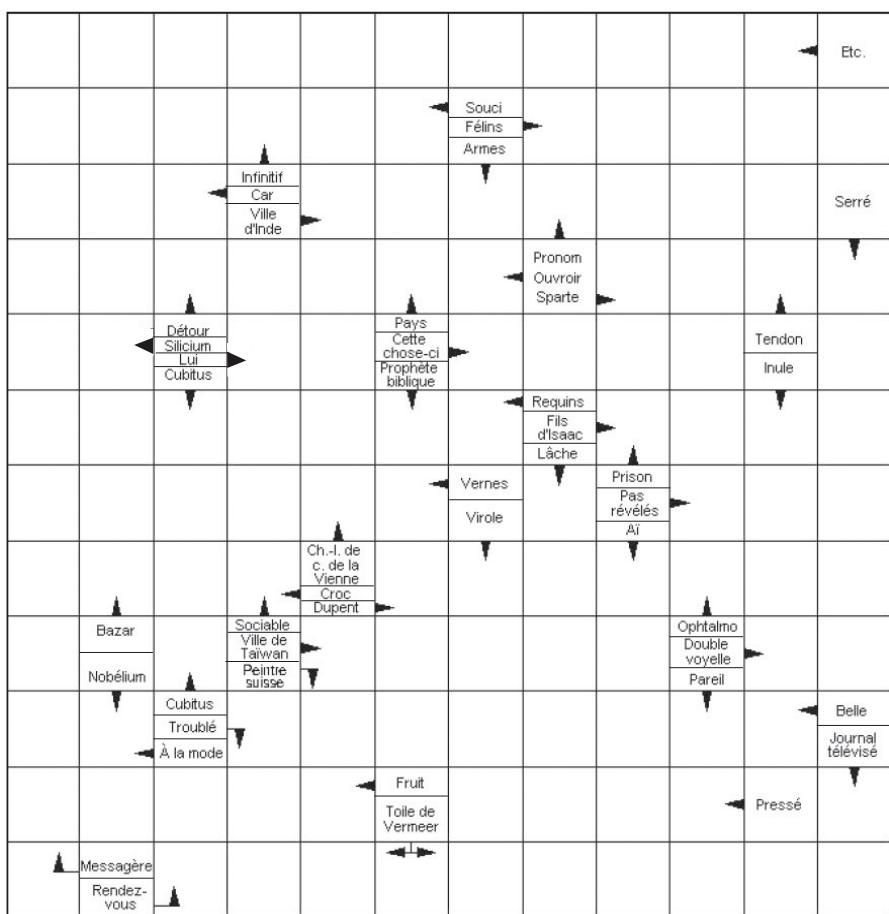
20h50

Scorpion

**Résumé**

Des perceurs de coffres, surnommés « les fantômes » et recherchés sans succès depuis près de dix ans, ont forcé un coffre-fort dans une usine avant de tuer deux témoins et d'effacer toute trace de leur passage grâce à des bombes libérant de l'acide et de l'huile. Alors que Scorpion enquête sur ce nouveau crime et explore les lieux, l'une de ces bombes explose et blesse gravement Sylvester. L'état de leur camarade encourage d'autant plus les membres de l'équipe à traquer et à retrouver les coupables...

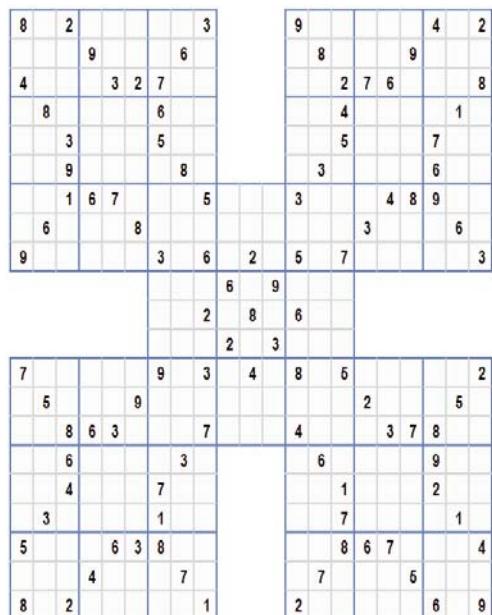
Mots fléchés n°910



Samouraï-Sudoku n°910

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3×3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



7 erreurs

Mots croisés n°910

► Horizontalelement:

- 1.Pique-niquer
 2.Machine - Hardi
 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
 4.Eclore
 5.Halte - Pleurer
 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus - Note
 7.Boîte - Harem
 8.Cale en forme de V - Or - Ruinés
 9.En les - Met qqch en mouvement
 10.Garçon d'écurie - Durillons*
 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
 12.Relatif au palais de l'Élysée - Dirige

► Verticalement:

- 1. Ch.-l. de c. des Yvelines
 - 2.Petite pomme - Fl.
d'Espagne - Plante
potagère à bulbe
 - 3.Vingtème lettre de l'al-
phabet grec -
Fondatrice américaine
du mouvement Science
chrétienne
 - 4. Circonstance - Ha-
sards - Osmium
 - 5.Sarcasme
 - 6.Chlorure de sodium -
Enfant
 - 7.Ce qui est à lui - Toute
particule subatomique
de masse supérieure à
celle du proton
 - 8.Olefianté
 - 9.Unité de mesure
d'équivalent de dose
d'une radiation ionisante
- Lumen
 - 10.Drame japonais -
Thulium - Cadmium -
Atoll
 - 11.Fleuriste - Pronom
indéfini
 - 12.Etat de distraction
(pl.) - Mammifère équidé





ATP - MIAMI/8^e DE FINALE Djokovic frôle la catastrophe

Le N.1 mondial Novak Djokovic est passé tout près de l'élimination en 8^e de finale du Masters 1000 de Miami face à l'Ukrainien Alexandre Dolgopolov, avant de s'imposer en trois sets, mardi.

Le tenant du titre s'est retrouvé mené par le 6⁵ mondial, sur un nuage pendant une heure de jeu, 7-6 (7/5), 4-1, avant de retrouver ses esprits pour empêcher la 2^e manche 7-5.

Toqué à un pied et sans doute au moral, Dolgopolova ensuite complètement craqué et concédé la dernière manche en vingt minutes.

En quarts de finale, «Djoko», déjà vainqueur à trois reprises à Key Biscayne, sera opposé à l'Espagnol David Ferrer, vainqueur plus tôt du Français Gilles Simon (7-6 7/5), 6-0.

Murray en quarts de finale et dans «le club des 500»

Le N.4 mondial Andy Murray s'est qualifié pour les quarts de finale du Masters 1000 de Miami en signant la 500^e victoire de sa carrière face au Sud-Africain Kevin Anderson 6-4, 3-6, 6-3, mardi.

Au prochain tour, l'Ecossais sera opposé à l'Autrichien Dominic Thiem, 52e mondial, vainqueur plus tôt dans la journée du Français Adrian Manarino 7-6 (7/5), 4-6, 7-5.

Murray est le 46^e joueur de l'histoire à avoir remporté 500 matches sur le circuit ATP. Il est le neuvième joueur en activité à atteindre ce chiffre symbolique, un club très fermé dominé par Roger Federer avec 1.012 succès.

Pour célébrer cet événement, Murray, double vainqueur de l'épreuve floridienne (2009, 2013), a reçu des organisateurs un énorme gâteau marqué du chiffre 500.

Venus Williams stoppée par Suarez

L'Américaine Venus Williams, triple lauréate du tournoi de Miami, s'est inclinée en quarts de finale face à l'Espagnole Carla Suarez Navarro 0-6, 6-1, 7-5, mardi. Suarez, 12e mondiale, sera opposée en demi-finale à l'Allemande Andrea Petkovic (N.10) qui a battu plus tôt la Tchèque Karolina Pliskova 6-4, 6-2.

Venus Williams restait sur une élimination dès le 2^e tour du tournoi de Dubaï. Elle avait très bien commencé 2015 avec un titre à Auckland, le 46^e de sa carrière et un quart de finale à l'Open d'Australie.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS «SENIORS DAMES» Le GS Pétroliers éliminé en 1/4 de finale par Pipeline

L'équipe du GS Pétroliers «seniors dames» de volley-ball a été éliminée mardi en quart de finale du Championnat d'Afrique des clubs Champions, suite à sa défaite au Caire face aux Kényanes de Pipeline par 3-0 (25-15, 25-21, 25-21).

Les Pétrolières, pourtant tenantes du titre, avaient abordé ce Championnat d'Afrique des clubs par une défaite face au Ahly du Caire (3-1) avant de se ressaisir contre le Commercial Bank Kenya (3-0), arrachant au passage leur billet pour les quarts de finale.

Les coéquipières de Fatima-Zohra Ouakazi, qui perdent ainsi leur titre remporté en 2014 en Tunisie, joueront les matchs de classement (5^e-8^e places).



NBA - OKLAHOMA CITY Kevin Durant opéré à nouveau au pied droit

Le meilleur joueur du Championnat NBA 2013-14 Kevin Durant a subi une nouvelle intervention chirurgicale au pied droit qui s'est bien déroulée, a annoncé mardi son équipe, Oklahoma City. «Kevin Durant a reçu une greffe osseuse au cinquième métatarsaire du pied droit qui s'est bien déroulée», a expliqué le Thunder dans un communiqué.

OKC avait annoncé la semaine dernière que son joueur vedette ne rejouerait plus cette saison et que son indisponibilité allait être comprise entre quatre et six mois.

Le MVP 2013-14 et meilleur réalisateur des trois dernières saisons avait manqué les six premières semaines de compétition à cause de cette fracture du petit orteil droit, consolidée avec l'insertion d'une vis. Durant n'est plus apparu sous le maillot du Thunder depuis le 20 février. Il n'a disputé que 27 matchs de son équipe cette saison alors qu'il n'avait



manqué jusque-là que seize matches lors des sept précédentes saisons en NBA.

Cette saison, «Durantula», 26 ans, a inscrit une moyenne de 25,4 points par

match et capté 6,6 rebonds. Le Thunder, finaliste de la conférence Ouest la saison dernière, est 8e avec 42 victoires et 32 défaites.

JEUX OLYMPIQUES-2016 Pas d'équipe de football pour la Grande-Bretagne

La Grande-Bretagne ne compte engager aucune équipe de football, ni masculine ni féminine, aux prochains jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, a annoncé mardi la Fédération anglaise (FA).

«Après une réflexion poussée, la FA a décidé de ne pas présenter d'équipes messieurs et dames aux JO-2016», a indiqué dans un communiqué, la Fédération qui s'est visiblement heurtée au refus de ses homologues écossaise, galloise et nord-irlandaise, qui constituent avec l'Angleterre le vivier des équipes britanniques.

Aux JO-2012 de Londres, les deux équipes britanniques



engagées avaient été éliminées en quart de finale.

Le vice-président britannique de la fédération internationale de football (Fifa), Jim Boyce a récemment déclaré que l'instance mondiale avait «catégoriquement résassuré» que les quatre fédérations britanniques devaient donner leur accord pour que des équipes puissent être engagées à Rio.

«Nous sommes déçus de ne pas pouvoir avancer, étant donné la fantastique opportunité que cela aurait représenté pour les joueurs et le surplus d'exposition qui aurait bénéficié à nos pays», a regretté la FA.

APS

Sudoku N°909

3	9	7	1	2	5	8	4	6
4	2	8	3	6	9	5	1	7
1	6	5	8	4	7	3	2	9
9	6	2	7	3	4	1	6	8
6	4	3	9	8	1	7	5	2
8	7	1	6	5	2	9	3	4
2	8	6	5	7	3	4	9	1
5	1	4	2	9	8	6	7	3
7	3	9	4	1	6	2	8	5

8	3	9	6	4	1	5	7	2
5	6	2	9	7	3	4	8	1
7	1	4	8	5	2	6	9	3
8	3	9	6	4	1	5	7	2
5	6	2	9	7	3	4	8	1
7	1	4	8	5	2	6	9	3
8	3	9	6	4	1	5	7	2
5	6	2	9	7	3	4	8	1
7	1	4	8	5	2	6	9	3

S o l u t i o n

Mots Croisés N°909

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAXARTE
OFFRE■LARGIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°909

VESPERTILION
ARMURE■NEGRE
TR■NO■CROUTE
IENISSEI■AH■
CUISTOT■ANES
IRM■RU■ALOSE
N■BEATITUDES
ALERTE■AMOS■
TAS■ENCLINE■
EU■T■ELAN■LP
URRAQUE■ENE
REAGIR■GREVE

1/16 DE FINALE RETOUR DES COUPES AFRICAINES DEMAIN L'ES Sétif, l'USM Alger, le MC El Eulma et l'ASO Chlef en piste pour une qualification

Alors que le MC Alger a été éliminé lors du tour précédent, les représentants algériens en Coupes africaines, à savoir l'ES Sétif, championne d'Afrique en titre, l'USM Alger, championne d'Algérie en titre, le MC El Eulma, et l'ASO Chlef, seront en lice ce week-end pour le compte des matches retour des seizièmes de finales de ces compétitions africaines des clubs, la ligue des champions et la Coupe de la CAF.

**Said Ben**

Pour demain, vendredi, trois équipes algériennes joueront donc leur qualification en huitièmes de finales.

L'ES Sétif, championne d'Afrique et détentrice de la super coupe d'Afrique aura les faveurs des pronostics en recevant à domicile, soit sur la pelouse du stade du 8-Mai-45 à partir de 18h30, l'équipe gambienne, le Real Banjul.

L'ES Sétif a réussi un bon résultat au match aller à Banjul puisque les joueurs du coach Kheireddine Madoui sont revenus de leur déplacement avec le point du nul (1-1). Les Sétifiens ne doivent donc que confirmer leur statut en gagnant cette seconde manche largement à leur portée et ce, en dépit des deux défaites consécutives sur lesquelles restent les joueurs des Hauts Plateaux. Sur le plan de l'effectif, l'ESS enregistre le retour de blessure des défenseurs Abdellah Demmou et Kheireddine Aroussi, mais doit se passer des services du Centrafricain Eddies Dagoulou et de Lyes Boukria qui n'ont toujours pas quitté l'infirmière, selon le médecin du club, Amar Kari.

Les fans de l'équipe sétienne sont optimistes quant à une qualification compte tenu de ce résultat nul ramené de Banjul. Or, le coach Madoui, lui, demeure plus prudent en avertissant ses joueurs : "C'est vrai que le résultat du match aller a été réalisé par une équipe très remaniée, c'est vrai aussi que le but inscrit en déplacement peut valoir son pesant d'or, mais je n'apprends rien à personne en rappelant qu'en foot-

ball tous les scénarios sont envisageables", a-t-il déclaré.

Là, il est important de signaler qu'au fond les Gambiens ont donc tout à gagner suite à ce nul con cédé chez eux. Venir pour une victoire et jouer le tout pour le tout est une belle manière de bousculer le champion d'Afrique en titre devant ses propres supporters et sur son propre terrain. D'où justement la prudence prononcée par les responsables setifiens. Quant aux joueurs, ils sont unanimes à déclarer qu'ils feront tout pour gagner et ainsi offrir à leurs fans une belle qualification.

De son côté, l'USM Alger, championne d'Algérie en titre, qui se trouve déjà à Dakar, est bien tranquille la veille de cette confrontation dans la mesure où la large victoire des Rouge et Noir à Bologhine plaide bien pour eux. Les Séénégalais de l'AS Pikine doivent donc redoubler d'efforts pour tenter de relever ce « véritable défi » de revenir à la marque et tenter de se qualifier après la lourde défaite de l'aller sur le score de 5-1. Toutefois, et en dépit de cette marge sécurisante, l'entraîneur allemand des Rouge et Noir, Otto Pfister, reste plus serein en annonçant que rien n'était encore acquis pour son équipe.

Fort de sa riche expérience sur les terrains africains pour avoir dirigé des sélections et clubs du continent, Pfister sait pertinemment que ses protégés vont se produire dans des conditions extra-sportives extrêmement difficiles. Le scénario du précédent tour est toujours vivace dans son esprit lorsque son équipe, après avoir battu les Tchadiens de Foulaah Edifice au match aller (3-0), a failli passer à la trappe au match retour

en s'inclinant sur le score de 3-1.

D'ailleurs le coach Pfister ne pourra pas compter sur les services des joueurs Ferhat, Seguer, Manucho, Nadji et Boudebouda qui manquent à l'appel, alors que la participation de Meftah est incertaine. Par contre, il pourra compter sur le retour de Doha des Belaïli et Chafai qui les ont rejoints mardi dernier à partir du Qatar où ils étaient en regroupement avec la sélection nationale. En Coupe de la Confédération, l'ASO, qui a le vent en poupe depuis quelque temps, accueille vendredi les Guinéens de Horoya Conakry avec comme pari refaire son petit retard de la première manche (défaite 1-0 à Bamako). Les Chéliens abordent le rendez-vous avec un moral au beau fixe après leur qualification au dernier carré de la Coupe d'Algérie conjuguée à leurs deux victoires de rang en championnat leur ayant permis de se relancer dans la course au maintien.

Côté effectif, la bande à l'entraîneur Benchoufa récupérera pour la circonstance ses deux joueurs chevronnés, Zaoui et Messaoud, après avoir purgé leur suspension. Quant au 4^e et dernier représentant algérien dans la prestigieuse épreuve des clubs, le MC El Eulma, il ne sera en piste que dimanche prochain lorsqu'il croisera le fer avec les Ghanéens d'Asante Kotoko à Kumasi. Une mission des plus délicates attend les coéquipiers du néo-international Brahim Chenih, après avoir été accrochés chez eux à l'aller (0-0) et vu aussi la mauvaise passe que traverse le club, plus que jamais menacé de relégation et qui vient de récupérer son entraîneur français, Jules Accorsi, après le départ d'Azeddine Aït Djoudi.

MOBILIS LIGUE 1 - CS CONSTANTINE

Bentobal : «Dans ma tête, je suis partant à la fin de la saison»

Le directeur général du CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football), Omar Bentobal, a réitéré mercredi son intention de quitter les affaires du club à la fin de la saison, conditionnant son maintien par «la présence de bonnes conditions».

«Dans ma tête, je suis partant à la fin de la saison, mais il se peut que je reste, si certaines conditions sont favorables à cela, notamment, la présence de meilleurs moyens», a affirmé à l'APS le premier responsable administratif du club constantinois.

Bentobal avait brandi la menace de quitter son poste au début du mois de mars dernier, avant de revenir à de meilleures conditions.

«Si je reste, il y aura une importante réorganisation au sein du club, à commencer par la désignation d'un directeur sportif, qui sera en charge de chapeauter le travail du staff technique», a-t-il indiqué.

Evoquant l'avenir de l'entraîneur français, François Bracci, en poste depuis le mois de mars en remplacement de Rachid Belhout, limogé, le directeur général du club a indiqué qu'il reste «tributaire des résultats».

Bracci s'est engagé avec le CSC jusqu'à la fin de la saison en cours.

Mais s'il obtient de bons résultats, son bail sera automatiquement renouvelé, d'autant que je suis un adepte de la stabilité», a souligné

Bentobal. Se projetant sur la suite du parcours de son équipe, Bentobal s'est dit confiant quant à la capacité des siens à «terminer la saison en force».

«La trêve qu'observe le championnat est tombée à point nommé pour notre équipe, car elle avait besoin de recharger ses batteries en prévision de la fin de parcours qui s'annonce difficile.

Cela dit, je reste confiant pour l'avenir du club, et notre objectif reste bien évit-

demment le maintien», a ajouté Bentobal.

Le CSC a vu son match, prévu vendredi à domicile face au NA Hussein Dey pour la mise à jour de la 24^e journée reporté au 10 avril, en raison de l'indisponibilité du stade Chahid Hamlaoui de Constantine.

A six journées de l'épilogue, le CSC pointe à la 11^e place au classement de la Ligue 1 avec 30 points, à égalité avec le MC Alger.

APS

Bentobal : «Naples comme potentiel adversaire l'été prochain»

Le CS Constantine (Ligue 1 algérienne de football) jouera un match gala «probablement» contre le club italien de Naples, l'été prochain, a appris l'APS mercredi auprès du Directeur général du club, Omar Bentobal. «L'équipe de Naples se présente comme le sparring-partner le plus proche pour le match gala que nous prévoyons de jouer l'été prochain. Les discussions entamées depuis quelques temps, via une boîte privée, ont considérablement avancé», a affirmé à l'APS le responsable administratif du club constantinois. Le CSC a disputé trois matchs «gala» au stade Chahid Hamlaoui de Constantine au cours des trois dernières années, respectivement contre l'OGC Nice (France) en 2012 (défaite 3-1), les Espagnols du Celta Vigo (victoire 1-0) en 2013, et l'Espanyol Barcelone (Espagne) (2-2) en 2014.

«Nous sommes préoccupés actuellement par les affaires du club, notamment, le maintien en Ligue 1 que nous espérons assurer le plus tôt possible. Ce n'est qu'après cela que nous finaliserons l'organisation de ce match gala, qui devrait se jouer après le mois sacré de Ramadhan», a conclu Bentobal.

LIGUE 2 MOBILIS (25^E JOURNÉE)

L'USM Blida un pied et demi en Ligue 1 ?



Vue vendredi et samedi, s'annoncent à l'avantage du leader blidéen, qui dispose déjà de neuf points d'avance sur ses premiers poursuivants avec la possibilité de creuser cet écart davantage en accueillant le CA Bordj Bou Arréridj, au moment où l'ESM Koléa se rendra chez la JSM Béjaïa dans un chaud duel pour le maintien.

L'USM Blida, solide leader avec 47 points aura probablement fort à faire face aux Criquets (6e, 34 pts) mais avec l'avantage du terrain et du soutien d'un public nombreux, elle devrait pouvoir relever le défi et consolider un peu plus son classement, à seulement six journées de la fin de la saison.

Dans le bas du tableau, la JSMB (12^e) et l'ESMK (15^e) vont s'affronter dans un match crucial pour le maintien en Ligue 2, car ce duel direct entre deux clubs menacés de relégation pourrait être fatal au vaincu.

Le WA Tlemcen (14^e) et l'USMM Hadjout (13^e) vont se livrer, de leur côté, à un duel à distance, en accueillant respectivement l'US Chaouia et le DRB Tadjenane et là encore, la victoire sera impérative pour les locaux, au risque de se voir condamnés au purgatoire. Les matchs CA Batna - AB Merouana, AS Khroub - Amel Boussaâda et CRB Aïn Fekroun - MC Saïda ne seront pas moins palpitants, car mettant aux prises des équipes en manque de points et avec des objectifs diamétralement opposés.

De chauds débats que le RC Rlizane et l'O Médéa suivront à distance, car ne jouant que le lendemain (samedi) dans un match explosif entre les 2^e et 4^e avec l'objectif de gagner pour espérer recoller au leader.

En cas de victoire de l'USMB et de défaite de l'OM, le leader blidéen n'aura plus besoin que d'un petit point lors des cinq dernières journées pour retrouver officiellement l'élite.

Programme de la 25^e journée

Vendredi (15h00) :

AS Khroub - A. Boussaâda

WA Tlemcen - US Chaouia

(16h00)

JSM Béjaïa - ESM Koléa

M'Lila : CRB Aïn Fekroun - MC Saïda

USM Blida - CA Bordj Bou Arréridj

USMM Hadjout - DRB Tadjenane

CA Batna - AB Merouana

Samedi (15h00) :

RC Relizane - O. Médéa

Classement :

	Pts	J
1. USM Blida	47	24
2. RC Relizane	38	24
- . DRB Tadjenane	38	24
4. O. Médéa	36	24
5. MC Saïda	34	24
- . CA Bordj Bou Arréridj	34	24
7. CA Batna	33	24
- . A. Boussaâda	33	24
9. AS Khroub	32	24
- . USM Chaouia	32	24
11. CRB Aïn Fekroun	31	24
12. JSM Béjaïa	29	24
13. USMM Hadjout	28	24
14. WA Tlemcen	26	24
15. ESM Koléa	24	24
16. AB Merouana	21	24

CHAMPIONNAT CROATE DE FOOTBALL/ DINAMO ZAGREB

Retour imminent de Soudani à la compétition

L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb, Hilal Soudani, remis de sa blessure, devrait retrouver la compétition dès samedi à l'occasion du match en déplacement à Rijeka, comptant pour la 27e journée du championnat croate de football, rapporte mercredi la presse locale.

Ayant souffert d'une déchirure à l'aine qui a nécessité trois semaines d'arrêt, l'ancien joueur de Vitoria Guimaraes (Portugal), devrait se contenter tout de même du banc des remplaçants pour son retour.

A la veille de la 27e journée, le Dinamo Zagreb caracole en tête du classement avec 66 points, loin devant Rijeka, son poursuivant, qui compte 52 points.

L'attaquant algérien qui faisait

partie de la liste des 37 joueurs pré-sélectionnés pour le stage de l'équipe nationale effectué à Doha (Qatar), n'a pu être retenu dans la liste finale des 22 joueurs en raison de cette blessure. Le natif de Chlef avait pris part avec les Verts à la Coupe d'Afrique des nations CAN 2015 en Guinée équatoriale, signant deux titularisations, face au Sénégal (2-0) en phase de poules, et en quart de finale perdu face à la Côte d'Ivoire (3-1).



TRANSFERTS

L'UEFA et la FIFPro insistent sur l'interdiction de la propriété de joueurs par des tiers

Le syndicat international des footballeurs professionnels (FIFPro) et l'Uefa ont interpellé la Commission européenne pour faire déclarer «illégale» toute «propriété de joueurs par des tiers», comme le font entre autres certains fonds d'investissements, a indiqué mercredi l'instance européenne de football.

«La propriété de joueurs par des tiers s'apparente à une nou-

velle forme d'esclavagisme, à travers cette appartenance à des fonds d'investissements ou d'autres entités non identifiées», a dénoncé le secrétaire général de l'Uefa Gianni Infantino, cité par son instance.

«Cette pratique ne peut pas être acceptée par les lois européennes, et c'est précisément pourquoi l'Uefa et la FIFPro ont demandé à la Commission européenne, la décision de la Fifa d'interdire la

déclarer illégale la propriété par des tiers» a ajouté Infantino.

Sous la pression de l'Uefa, la Fifa a déjà décidé d'interdire cette pratique au niveau mondial, avec prise d'effet à partir du 1er mai 2015, mais en Europe, notamment en Espagne et au Portugal, les ligues de football professionnel ont dénoncé, en février dernier devant la Commission européenne, la décision de la Fifa d'interdire la

propriété de joueurs par des tiers.

L'action commune de l'Uefa et de la FIFPro vise donc à couper l'herbe sous le pied de ces Ligues.

Ce qui n'est cependant pas le cas dans d'autres pays d'Europe comme la France et l'Angleterre, qui ont interdit cette pratique depuis déjà plusieurs années, sans attendre l'injonction de la Fifa.

Le Real Madrid engage le Brésilien Danilo pour six ans



Le défenseur international brésilien Danilo (Porto) s'est engagé au Real Madrid pour six ans et 31,5 millions d'euros selon les chiffres transmis par le FC Porto à la Bourse du Portugal mercredi.

«Le Real Madrid et Porto se sont mis d'accord pour le transfert de Danilo qui rejoindra (le Real) la saison prochaine et où il restera jusqu'au 30 juin 2021», indique un communiqué des champions d'Europe en titre. Dans un document transmis aux autorités de la bourse portugaise, le FC

Porto a précisé que le montant du transfert s'élèvera à 31,5 millions d'euros. Danilo, 23 ans, est arrivé à Porto en 2012 en provenance de Santos et a remporté deux titres de champion du Portugal depuis. Il a aussi joué un rôle important dans la qualification

du FC Porto en quart de finale de la Ligue des champions où le club portugais affrontera le Bayern Munich.

Danilo a aussi levé la médaille d'argent olympique aux Jeux de Londres en 2012 avec la Seleção. Depuis le retour de Dunga à la tête de la

sélection brésilienne après un Mondial-2014 désastreux, le défenseur est devenu un titulaire régulier de l'équipe nationale, cinq fois championne du monde.

COLOMBIE

Falcao égale le record en sélections d'Iguaran avec 24 buts

Radamel Falcao, en transformant un penalty lors de la victoire 3-1 de la Colombie devant le Koweït en amical lundi, a rejoint Arnoldo Iguaran comme co-meilleur buteur de l'histoire des «cafeteros» avec 24 réalisations. «Je suis content d'avoir marqué mais le plus important, c'est la victoire de l'équipe. Aujourd'hui (lundi), nous avons affronté une bonne équipe du Koweït qui s'est créé des occasions de but et ça nous aide à nous préparer à faire face à genre de situation», a commenté Falcao. Pour Falcao, âgé de 29 ans (56 sélec.), le plus important durant cette tournée au Moyen-Orient, où la Colombie avait écrasé Bahreïn 6-0 jeudi dernier, est d'enregistrer de la confiance en vue de la Copa America (du 12 juin au 4 juillet au Chili). Iguaran avait marqué 24 buts pour la Colombie en 68 matches entre 1979 et 1993. Au Chili, la sélection colombienne est versée dans le groupe C en compagnie du Brésil de Neymar, du Pérou et du Venezuela.



AMICAL

L'Argentine, toujours sans Messi, bat l'Equateur

L'Argentine, une nouvelle fois privée de son maître à jouer Lionel Messi, a battu l'Équateur 2 à 1 (mi-temps: 2-0) en match amical à East Rutherford (New Jersey), mardi. Les buts argentins ont été inscrits par Kun Agüero (8) et Miller Bolanos (24), avant que la «Tri» équatorienne ne réduise la marque par Javier Pastore (58). Disputée dans des conditions hivernales (2°C) devant 48.000 spectateurs,

cette rencontre de préparation pour la Copa America 2015 a été suivie du banc par Messi.

Le star du FC Barcelone, qui avait rejoint le rassemblement de son équipe nationale blessé au pied droit, n'a une nouvelle fois pas été aligné par Gerardo Martino.

«J'ai espéré jusqu'au dernier moment le faire jouer, mais il n'était pas en position de jouer», a souligné le sélectionneur

de l'Albiceleste. «Ce sont des impénétrables contre lesquels on ne peut rien, il ne pouvait pas enfiler sa chaussure, il était vraiment impossible qu'il puisse jouer, je présente mes excuses aux spectateurs», a-t-il déclaré.

Messi avait déjà été spectateur de la victoire de son équipe contre le Salvador (2-0) samedi dernier à Washington.



Les Pays-Bas battent l'Espagne



au mondial du Brésil, les Néerlandais avaient humilié la Roja (5-1) en pré-éliminaire de leur départ dès le premier tour.

Le sélectionneur néerlandais Guus Hiddink a essayé des critiques acerbes suite au match nul (1-1) face à la Turquie samedi dernier. «Ce résultat va donner de la confiance à l'équipe. Me soulage-t-il personnellement ? Non », a déclaré Hiddink, ajoutant que les critiques des journalistes étaient mordantes.

«Je fais mon travail, les joueurs aussi. Tout le monde tire dans le même sens et ce soir tout a bien fonctionné. J'ai vu une belle équipe», a-t-il dit.

En qualifications pour l'Euro-2015, le onze néerlandais reste toutefois dans une position délicate, troisième du groupe A, derrière la République tchèque (13 points) et l'Islande (12).

Ukraine et Lettonie 1 à 1

L'Ukraine et la Lettonie ont fait 1 à 1 en rencontre amicale de football, mardi à Lviv.

Les buts de la rencontre ont été inscrits pour l'Ukraine par Yarmolenko (35). Le but de la Lettonie a été signé par Maksimenko (90+2).

Le Mexique vient à bout du Paraguay

Le Mexique est venu à bout du Paraguay 1 à 0 (mi-temps: 1-0) en match amical, mardi à Kansas City (Missouri). Le seul but de la rencontre a été marqué par Eduardo Herrera dès la 30e minute de jeu. Ce match servait de préparation à la Copa America 2015 (1er juin-4 juillet au Chili) à laquelle les deux sélections participeront, le Mexique étant invité.

Le Onze néerlandais a battu, mardi soir à Amsterdam, en match amical la Roja (2-0), trois jours après un nul décevant face à la Turquie pour la qualification de l'Euro-2016.

Le défenseur Stefan de Vrij a ouvert la marque de la tête sur un centre de Wesley Sneijder dès la 13e minute avant que son coéquipier Davy Klaassen, ne complique la tâche de l'équipe espagnole en visitant le filet trois minutes plus tard. Lors de leur dernière rencontre

ALABA BLESSÉ JUSQU'À LA FIN DE SAISON

Alaba s'est blessé lors du match amical autrichien contre la Bosnie. Il souffre d'une lésion au genou gauche, il sera absent au moins deux mois, donc la saison est terminée pour lui.



DZEKO PLAIT À LA JUVE

L'attaquant de Manchester City, Edin Dzeko, serait dans le viseur de la Juventus pour l'été prochain.

La Juventus pourrait renouveler son secteur offensif l'été prochain. Fernando Llorente est annoncé sur le départ, et le très prolifique Carlos Tevez, dont le contrat expire en 2016, pourrait retourner en

Argentine plus tôt que prévu. Les dirigeants de la Vieille Dame ont donc commencé à se pencher sur plusieurs profils, parmi lesquels figure celui d'Edin Dzeko. Selon le Daily Mirror, la Juve pourrait passer à l'offensive pour le grand attaquant bosnien, en manque de temps de jeu à City. Affaire à suivre...

CHELSEA INSISTE POUR VARANE

José Mourinho a une idée en tête. Et il compte bien s'y tenir. Depuis son départ du Real Madrid, il cherche à convaincre Raphaël Varane de rejoindre Chelsea. Il avait d'ailleurs préféré le Tricolore à Pepe lors de sa dernière saison au Real...

Une option qui continue de prendre du poids à mesure que la saison avance. Car le Français reste 3e dans la hiérarchie des centraux dans l'esprit de Carlo Ancelotti ce qui n'est évidemment pas neutre. D'autant moins que Pepe a prolongé et que Sergio Ramos négocie également une prolongation. Et même si ce n'est pas forcément en bonne voie, il est tout de même en contrat jusqu'en 2017. Cela n'a pas échappé à Mourinho qui encense régulièrement le Français. Selon The Sun, le technicien portugais aurait sollicité Roman Abramovich afin que le club effectue une première proposition estimée à 55 millions d'euros.

La Juventus sur Casemiro ?

Alors que Paul Pogba se rapproche de plus en plus d'un départ en France ou en Espagne, les dirigeants de la Juventus Turin étudieraient désormais plusieurs pistes pour remplacer l'international tricolore au milieu de terrain. Après la rumeur menant au Brésilien de Chelsea Ramires, la presse italienne annonce ce samedi que la Vieille Dame s'intéresserait également à un joueur appartenant au Real Madrid. Selon Tuttomercato, Casemiro (23 ans) aurait séduit Massimiliano Allegri grâce à ses très bonnes performances avec le FC Porto cette saison. Seul problème, le club merengue souhaiterait rapatrier le milieu de terrain à l'issue de son prêt au Portugal.

Adebayor pour remplacer Didier Drogba ?

En croire les informations du Daily Mirror, Chelsea pourrait remplacer Didier Drogba par Emmanuel Adebayor la saison prochaine.

L'international togolais avait déjà été recruté en prêt par José Mourinho lorsque ce dernier entraînait le Real



Sahin et Kirch blessés

Alors que la réception du Bayern Munich, samedi à 18h30, approche à grands pas, le Borussia Dortmund sera privé de Nuri Sahin et Oliver Kirch tous deux blessés. Handicapé par une déchirure à l'aine contractée il y a un mois lors du derby face à Schalke 04, l'international turc se plaint toujours d'une douleur. Un nouveau diagnostic précis devrait être connu cette semaine. Sahin n'a pas participé à la séance d'entraînement de ce mardi, un retour pour le match face au Bayern Munich est donc exclu. Oliver Kirch sera lui absent entre deux et trois semaines, blessé au tendon. Il avait été contraint de céder sa place à l'heure de jeu face à

Une offre de 102 millions pour Bale ?

Après une première saison prometteuse, Gareth Bale déçoit, du côté du Real Madrid. Le Gallois, qui semble ne pas être parvenu à s'acclimater au vestiaire merengue, pourrait retrouver la Premier League la saison prochaine. Selon les informations de Metro, le milieu offensif serait effectivement pisté par Chelsea, lequel serait disposé à mettre une forte somme sur la table pour le recruter.

Le club de José Mourinho pourrait effectivement s'allier sur la clause libératoire de l'ancien joueur de Tottenham, à savoir 102 millions d'euros. Âgé de vingt-cinq ans, le Madrilène a inscrit 12 buts en 25 apparitions en Liga cette saison.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmajid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmajid TAREB3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**
EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE :** S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Jeudi 2 Avril 2015 - 12 jourmada al-thani 1436 - N° 917 - Troisième année

Le président Bouteflika félicite le nouveau président nigérian Muhammadu Buhari

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations à Muhammadu Buhari, à l'occasion de son élection à la présidence de la République fédérale du Nigeria qui a pu faire face au terrorisme, qui voulait «empêcher la tenue d'élections crédibles».

«Votre élection à la magistrature suprême de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs de réussite dans votre haute et noble mission au service du peuple frère du Nigeria», a écrit le président Bouteflika dans son message.

«En cette occasion de grande portée pour votre pays, qui a pu faire face avec succès aux défis posés par le terrorisme qui voulait, par sa violence, empêcher la tenue d'élections crédibles et démocratiques dans toutes les régions du pays, je forme le vœu ardent que la République sour du Nigeria puisse poursuivre résolument son action sur la voie de la paix, de la stabilité et du développement économique et social», a ajouté le chef de l'Etat. «Je voudrais également, au nom des liens forts et de la solidarité qui ont toujours été à la base de nos relations fraternelles, vous assurer de mon entière disponibilité à promouvoir, avec vous, le partenariat stratégique qui existe entre nos deux pays pour répondre aux aspirations de nos deux peuples, ainsi que notre coopération pour la mise en œuvre des principes et objectifs de l'Union africaine dans le but d'assurer le développement et la prospérité dans notre Continent», a conclu le président de la République.

Lancement prochain de la réalisation d'une cimenterie algéro-sud-africaine à M'sila

Les travaux de réalisation d'une cimenterie algéro-sud-africaine, d'une capacité de 2,2 millions de tonnes/an, vont être lancés prochainement, a indiqué à l'APS le directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), Abdelkrim Mansouri. «Toutes les procédures administratives viennent d'être finalisées et les initiateurs de ce projet comptent démarrer les travaux de réalisation de leur usine incessamment», précise M. Mansouri. Ce projet est le fruit d'un partenariat entre l'entreprise privée algérienne Hodna Cement Compagny (HCC) et le leader sud-africain en cimenterie Pretoria Portland Cement Limited (PPC), conclu conformément à la règle 51/49% régissant l'investissement étranger en Algérie. Avoisinant les 28 milliards de dinars, le coût d'investissement sera financé par les banques algériennes à hauteur de 80%, tandis que les 20% restants seront assurés par les deux partenaires. Signé en février 2014, cet accord de partenariat prévoit également de confier le management à la partie sud-africaine. Implantée à M'sila, cette cimenterie, dont la phase d'exploitation est prévue à partir de 2017, devra générer 400 postes d'emplois directs et plus de 3,500 postes indirects. «PPC est un partenaire sérieux de renommée internationale qui nous permettra de renforcer nos capacités de production dans un créneau industriel stratégique», avance M. Mansouri qui précise que cette société sud-africaine est déjà présente dans six (6) pays africains (Botswana, Mozambique, Zimbabwe, Rwanda, RD Congo et Ethiopie). Disposant de 14 cimenteries publiques et privées, l'Algérie a une capacité de production de 19,5 millions de tonnes/an alors que la consommation est de l'ordre de 24,5 millions de tonnes, soit un déficit de 5 millions de tonnes. Pour combler cet écart, l'Algérie recourt à l'importation de ce matériau dont la facture avait coûté 513 millions de dollars en 2014, en progression de 28,4% comparativement à 2013.

Le pays s'est donc fixé l'objectif d'encourager les initiatives dans ce secteur afin d'atteindre l'autosatisfaction et de devenir même l'un des plus grands exportateurs de ciment en Afrique à l'horizon 2017. A rappeler qu'une rencontre économique algéro-sud-africaine s'est tenue mardi dernier à Alger à l'occasion de la visite effectuée par le Président de l'Afrique du Sud, Jacob Zuma, en Algérie. Les hommes d'affaires des deux pays avaient discuté des opportunités de partenariat dans les secteurs de l'énergie et des mines, des télécommunications, de la construction et du transport maritime. En outre, un comité mixte multisectoriel a été créé afin de promouvoir les opportunités d'affaires et d'investissement dans les deux pays, de suivre et d'évaluer l'avancement des projets de partenariat.

APS

Le président Zuma achève une visite d'Etat en Algérie

Le président sud-africain, Jacob Zuma, a achevé mercredi une visite d'Etat de trois jours en Algérie.



Le président Zuma a été salué, à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'issue duquel il a qualifié l'Algérie de partenaire «stratégique» en Afrique du Nord pour son pays, et souligné le carac-

tement. Le chef d'Etat sud-africain a eu un entretien mardi avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'issue duquel il a qualifié l'Algérie d'est une «réussite», il a indiqué que les deux pays se sont engagés à «approfondir davantage» leurs relations bilatérales.

Le président Zuma se félicite du rôle «positif et encourageant» de l'Algérie dans la médiation au Mali

Le président d'Afrique du Sud, Jacob Zuma, s'est félicité du rôle «positif et encourageant» de l'Algérie dans la conduite de la médiation internationale au Mali, invitant les parties en conflit à se joindre à l'accord d'Alger.

«Le Président Bouteflika a fait part au Président Zuma des efforts consentis par l'Algérie, en vue de faciliter le règlement du conflit malien, qui se sont soldés par le paraphe, le 1er mars 2015, de l'accord de paix et de réconciliation au Mali. A cet égard, le Président Zuma s'est félicité du rôle positif et encourageant de l'Algérie dans la conduite de la médiation internationale», indique mercredi un communiqué conjoint rendu public à l'issue de la visite d'Etat de trois jours en Algérie du président Zuma. Le président sud-africain a également lancé un appel à toutes les parties au conflit à se joindre à l'accord et à «faire prévaloir l'intérêt supérieur du Mali». Les deux dirigeants ont invité également toutes les parties maliennes à «veiller à la stricte et rigoureuse mise en œuvre de cet accord et exhorté la communauté internationale à assister le Mali dans sa quête du développe-

ment économique et social». Concernant la situation en Libye, les deux présidents ont fait part de leur «profonde préoccupation quant à la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays et son impact négatif sur les régions de l'Afrique du Nord et du Sahel». Ils ont appelé, à cet égard, toutes les parties libyennes, à l'exception des groupes terroristes reconnus en tant que tels par les Nations Unies, à l'effet de «travailler ensemble dans un esprit de fraternité et de s'engager activement dans le dialogue initié par le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino Léon, en vue d'aboutir à une solution politique à cette crise à travers la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale». Le président Zuma s'est, en outre, félicité de l'initiative algérienne pour la Libye, regroupant les partis et les acteurs politiques libyens dans le cadre du dialogue interlibyen mené sous les auspices de l'ONU, le qualifiant d'un «pas positif qui contribuera au rétablissement de la paix et de la stabilité dans ce pays».

Le président Jacob Zuma salue les efforts de l'Algérie pour la paix et la sécurité en Afrique

Boualem Branki

L'Algérie est un pays épais de paix, qui traîne pour la paix en Afrique et qui veut accélérer le développement des peuples africains. C'est en filigrane le message délivré hier par le président sud-africain Jacob Zuma peu après son départ d'Alger à l'issue d'une visite de travail fructueuse à plusieurs égards. En effet, le chef de l'Etat sud-africain, qui a longuement discuté avec le président Bouteflika sur les moyens de renforcer et de consolider la paix sur le continent africain, a réitéré sa reconnaissance pour le rôle de leader joué par l'Algérie pour la paix, la sécurité et le développement dans les pays du continent. Il en est ainsi du rôle important et stratégique joué par l'Algérie dans le rapprochement des vues et la réconciliation entre les différentes parties maliennes. C'est ainsi que le président Zuma a rappelé les efforts de l'Algérie et ses responsables, à leur tête le président Bouteflika pour trouver un consensus dans le conflit malien et inciter les différentes parties à négocier une paix des braves. Le président Zuma s'est félicité du rôle positif et encourageant de l'Algérie dans la conduite de

la médiation internationale, et n'a pas manqué de lancer un appel à toutes les parties au conflit à se joindre à l'accord et à «faire prévaloir l'intérêt supérieur du Mali». Sur la Libye, l'Algérie et l'Afrique du Sud, à travers leurs présidents, ont fait part de leur «profonde préoccupation quant à la détérioration de la situation sécuritaire dans ce pays et son impact négatif sur les régions de l'Afrique du Nord et du Sahel». Un appel a été dès lors lancé à toutes les parties libyennes, à l'exception des groupes terroristes reconnus en tant que tels par les Nations Unies, à l'effet de «travailler ensemble dans un esprit de fraternité et de s'engager activement dans le dialogue initié par le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Bernardino Léon, en vue d'aboutir à une solution politique à cette crise à travers la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays et la mise en place d'un gouvernement d'union nationale». Le président Zuma ne pouvait par ailleurs ne pas relever et se féliciter de l'initiative algérienne pour la Libye, regroupant les partis et les acteurs politiques libyens dans le cadre du dialogue interlibyen mené sous les auspices de l'ONU, le qualifiant d'un «pas positif qui contribuera au rétablissement de la paix et de la stabilité dans ce pays». Par ailleurs, le dossier sahraoui a été également évoqué par le président sud-africain, dont le pays milite pour la reconnaissance internationale au droit des Sahraouis à l'indépendance. Le pays qui a lutté et abattu l'un des régimes politiques les plus honnés de l'histoire de l'humanité ne pouvait pas ne pas soutenir la lutte du peuple sahraoui pour recouvrer son indépendance. Sur ce dossier, les deux présidents ont réitéré leur «préoccupation» quant à la détérioration de la situation humaine et à l'exploitation illégale des ressources naturelles au Sahara occidental. Plus globalement, l'Algérie et l'Afrique du Sud, à travers leurs présidents ont réaffirmé leur soutien aux efforts du Secrétaire général du ONU, Ban Ki-moon, et de son envoyé spécial, Christopher Ross, en vue de parvenir à une solution politique durable et juste fondée sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination à travers un référendum libre, honnête et impartial. Sur le plan bilatéral et de la coopération économique, les deux chefs d'Etat ont réitéré leur volonté de porter ces relations d'amitié historique entre les deux peuples, au plus haut niveau politique.

L'Algérie et l'Afrique du Sud «préoccupées» par la détérioration de la situation humanitaire au Sahara occidental

L'Algérie et l'Afrique du Sud ont exprimé leur «préoccupations» quant à la détérioration de la situation humanitaire et à l'exploitation «illégalement» des ressources naturelles au Sahara occidental, indique un communiqué conjoint rendu public mercredi à l'issue de la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président sud-africain, Jacob Zuma, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

«Sur la question du Sahara occidental, les deux dirigeants ont réaffirmé leur soutien aux efforts du secrétaire général du ONU, Ban Ki-moon, et de son envoyé spécial, Christopher Ross, en vue de parvenir à une solution politique durable et juste fondée sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination à travers un référendum libre, honnête et impartial».

Dans ce contexte, les deux chefs d'Etat ont exprimé leur «préoccupation» quant à la détérioration de la situation humaine et à l'exploitation illégale des ressources naturelles au Sahara occidental et ont réitéré leur solidarité avec le peuple de la République arabe sahraouie démocratique dans ses efforts visant à réaliser ses aspirations nationales». A cet égard, ils se sont félicités du communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, adopté le 27 mars 2015, et de l'organisation, prochainement en Afrique du Sud, de la sixième conférence internationale de solidarité avec le peuple du Sahara occidental.